

Projet éducatif territorial pour l'enfance et la jeunesse

3-15 ans

Syndicat des écoles de la région de Garlin

Rapport final

Accompagnement réalisé par les Francas 64

Version initiale du 29 mars 2018

Version consolidée du 12 juillet 2022



Sommaire

Préambule	3
Analyses diagnostiques.....	5
Les réalités du contexte local.....	5
• Un territoire au nord du Béarn, limitrophe des Landes et du Gers	5
• Évolution démographique quasi-stable	7
• Variation de la population	7
• Les moins de 20 ans représentent 20,2 % de la population (731 personnes).....	8
Composition des familles et familles monoparentales CAF et MSA	11
• Économie basée sur l'activité agricole, le commerce et les services	13
• Des revenus déclarés au-dessous de la moyenne départementale.....	14
• Place des demandeurs d'emploi	15
• Place du logement	15
Éléments de synthèse.....	17
• Analyses du territoire	17
• A retenir pour le PET	17
• La « marguerite » du partenariat.....	17
L'analyse des besoins des familles	18
• Les chiffres et idées clés	18
L'analyse des besoins des jeunes (11-15 ans)	20
• Chiffres et idées clés	20
Forces et faiblesses de l'offre éducative	22
• L'offre d'enseignement.....	22
• Les accueils périscolaires 3-11 ans.....	25
• Les accueils extrascolaires 3-11 ans.....	26
• Les actions en faveurs des jeunes 11-15 ans	27
• Une tarification des services équilibrée et équitable	29
• L'offre sportive et culturelle	30
• La participation des enfants et des jeunes	32
• Les actions pour et avec les familles – partage de loisirs	32
• L'information et la communication.....	33
• Les partenariats en cours et à venir	33
Premières conclusions provisoires.....	35
Le projet éducatif territorial	36
Les visées éducatives.....	36
Les valeurs identifiées par le groupe de pilotage	36
Les parcours éducatifs.....	37
• Le parcours d'éducation artistique et culturelle au service de la construction de l'identité	37
Gouvernance, pilotage et évaluation du PEDT	38
Les orientations éducatives et le schéma de développement 2018-2021 et 2022-2024.....	40

Le syndicat des écoles de la région de Garlin (SIVOS) est une structure de coopération intercommunale regroupant 18 communes de l'ancien Canton de Garlin dans la mise en œuvre des compétences scolaires, périscolaires et extrascolaires au profit des enfants et des jeunes du territoire.

Ses activités sont exclusivement dédiées à l'enfance et à la jeunesse et sont organisées autour des compétences suivantes :

- Scolaire : elle inclut construction, aménagement, entretien et gestion des écoles maternelles, élémentaires situées sur le territoire, à savoir sur Boueilh-Boueilho-Lasque, Diusse et Garlin, ainsi que l'organisation de la restauration dans les cantines scolaires. Public cible : 3/11 ans
- Périscolaire : à travers l'organisation et la gestion de l'accueil périscolaire, c'est-à-dire des temps avant et après l'école ainsi que les mercredis après-midi. Public cible : 3/11 ans et 11/15 ans
- Extrascolaire : L'action du SIVOS comprend l'organisation et la gestion de l'accueil de loisirs pour les 3/11 ans d'une part et l'espace jeunes pour les 11/15 ans (collégiens) sur les vacances scolaires, d'autre part.
- La Communauté de communes des Luys en Béarn finance les actions de l'espace jeunes sur le temps des vacances scolaires. Elle coordonne les politiques et actions des 3 espaces jeunes du territoire, avec une programmation en commun, la mutualisation de moyens opérationnels, une communication unique et des tarifs communs.

Après sa création en 2017, le Syndicat des écoles a été accompagné par l'association « Les Francas 64 » dans la réalisation d'une étude diagnostic et dans la définition du Projet Éducatif Territorial pour l'enfance et la jeunesse et de son schéma de développement 2019-2021. L'objectif principal étant de faire émerger une vision partagée et fédératrice des politiques et services enfance jeunesse en définissant des objectifs communs et des actions qui permettront d'en assurer le développement et l'aménagement durable dans tous les champs de la vie locale.

Ce projet et son plan d'actions ont été mis en œuvre au cours de la période 2019-2021 et ont été évalués et consolidés afin notamment de pouvoir intégrer un plan mercredi et d'inscrire la collectivité dans son nouveau schéma de développement 2022-2024.

Lors de son élaboration, les études du PEDT se sont déroulées en 3 étapes :

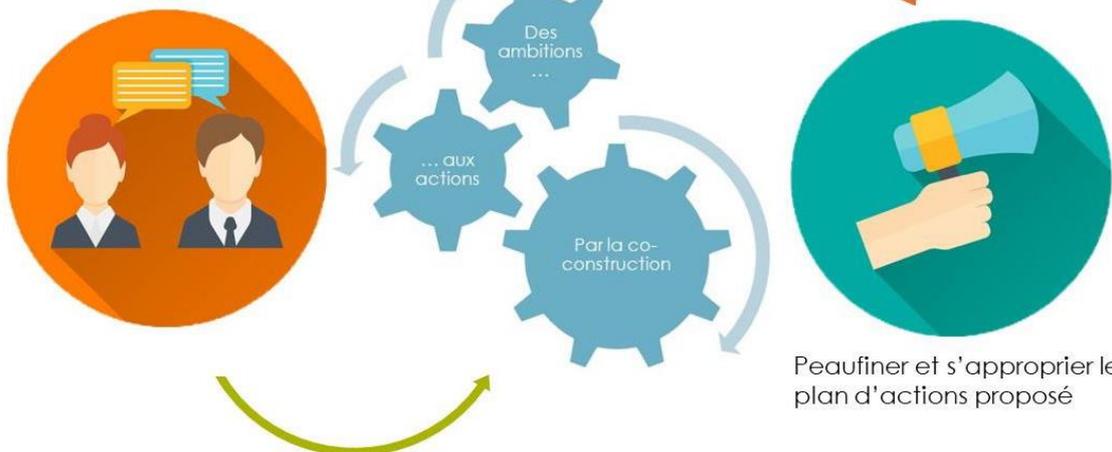
1. analyse de l'existant
2. analyse qualitative des besoins des familles ayant des enfants âgés de 3 à 15 ans
3. définition du projet éducatif territorial et des conditions de mise en œuvre.

La phase de diagnostic a été conduite en 2018 à partir des données recueillies auprès de l'INSEE, de la CAF 64 et de la MSA 64, de la rencontre des structures et acteurs éducatifs, culturels et sportifs du territoire ainsi que des échanges avec les élus locaux (comité de pilotage, commission éducation, bureau exécutif et comité syndical).

Les élus du territoire ont souhaité donner une dimension fortement participative à l'élaboration du projet, en permettant à toutes les forces vives et aux partenaires extérieurs de contribuer et en créant les conditions d'une véritable co-production.

Le processus d'élaboration participative du PEDT s'est déroulé en trois principales séquences, chacune d'entre elles mobilisant les participants identifiés.

Exprimer librement les atouts et les faiblesses



Différentes méthodes de participation ont été employées, alternant contributions individuelles, co-construction en petits groupes et partage en plénière.

Deux questionnaires sont réalisés auprès des familles (124 réponses) et des collégiens (94 réponses). A partir de l'ensemble de ces données, il s'agit d'analyser les forces et les faiblesses, repérer la diversité des besoins et proposer des services adaptés.

Ces données sont enrichies par la démarche participative mise en œuvre. Deux groupes de pilotage et une commission éducation se sont réunis afin d'enrichir les réflexions et valider les premières pistes de développement. Cette démarche de travail et de réflexion est à mettre en lien avec les compétences de la communauté de communes des Luys en Béarn qui s'est progressivement installée sur ce territoire réunissant 66 communes.

Les orientations et actions du PEDT sont ainsi le fruit d'une démarche participative et traduisent une vision partagée, élaborée au plus près du terrain avec les familles, les élus, les professionnels et acteurs institutionnels, éducatifs, culturels et sportifs du territoire.

Ce projet éducatif territorial existe ainsi pour :

- Rassembler les 18 communes adhérentes au SIVOS, améliorer la qualité éducative du temps libre pour le bien-être des enfants et des jeunes du territoire, mettre en avant une identité de territoire éducative innovante
- Fédérer un territoire agricole avec la volonté d'accueillir de nouveaux habitants et dynamiser l'offre éducative avec des pratiques novatrices
- Construire une cohérence et une continuité éducative sur tout le territoire, avec l'ensemble de ses acteurs éducatifs

Analyses diagnostiques

Ce chapitre présente les données relatives au territoire de l'ancien canton de Garlin et doit permettre de clarifier le contexte dans lequel le Projet Éducatif de Territoire s'est construit.

Les données socio-démographiques sont issues des sources INSEE, (données 2014, 2016 et 2018) et des données CAF et MSA (2017).

L'analyse des questionnaires de 2018 auprès des 124 familles et 94 jeunes (11-15 ans) permet d'identifier les besoins des familles et des jeunes et de formuler des attentes.

Des entretiens semi-directifs ont également été réalisés auprès des acteurs éducatifs, culturels et sportifs du territoire afin de préciser les forces et les faiblesses de l'offre éducative du territoire.

Les réalités du contexte local

- Un territoire au nord du Béarn, limitrophe des Landes et du Gers

Situé au nord-est du département des Pyrénées-Atlantiques, le territoire de l'ancien Canton de Garlin est composé de 19 communes. Il comptabilise 3 689 habitants lors du dernier recensement de 2018 sur une superficie de 13 947 hectares, soit une densité de population de 27 habitants/km². Il s'agit d'un territoire rural, constitué de paysages naturels où se mêlent l'agriculture (élevage, vignes et cultures), les forêts et des zones humides. Il est marqué par une topographie très vallonnée, qui ne facilite pas les déplacements mais contribue à la singularité et à la quiétude des lieux.



Au sein de ce territoire, 18 communes sont adhérentes au Syndicat des écoles de la région de Garlin (SIVOS), à savoir : Aubous, Aydie, Baliracq-Maumusson, Boueilh-Boueilho-Lasque, Burosse-Mendousse, Castetpugon, Conchez-de-Béarn, Diusse, Garlin, Mascaraàs-Haron, Moncla, Mont-Disse, Mouhous, Portet, Ribarrouy, Tadousse-Ussau, Taron-Sadirac-Viellenave et Vialer. C'est sur ces communes que l'étude a été centrée.

Le SIVOS intègre le territoire de la Communauté de Communes des Luys en Béarn en janvier 2017 suite à la dernière recomposition de la carte intercommunale.

Elle représente la réunion de 4 anciennes communautés de communes du Nord Béarn : la communauté de communes de Thèze et la communauté de communes du Luy-de-Béarn en 2014, puis la communauté de communes de l'ancien canton de Garlin et la communauté de communes du canton d'Arzacq en 2017. Elle fédère aujourd'hui 66 communes et réunit un peu plus de 28 481 habitants. (données INSEE 2018).

Ce nouveau territoire est ainsi le fruit de l'union des terres de Soubestre à l'ouest avec une partie du Vic-Bilh à l'est et les terres du Luy en Béarn au sud. Cette fusion a donné naissance à un territoire vaste, à la fois rural et périurbain qui recèle un patrimoine historique riche, avec ses églises, ses châteaux, son musée gallo-romain et ses villages pittoresques sur fond de paysages vallonnés dans la plaine des Pyrénées. Les zones de vie forment un maillage de 19 petits villages avec une polarité décentrée, la ville de Garlin à l'ouest du territoire, qui regroupe la majorité de la population, des services commerciaux et administratifs et des activités culturelles et sportives et établissements scolaires.

Un cadre de vie de qualité qui se confronte aux influences périurbaines ou urbaines des villes et agglomérations les plus proches (20 km d'Aire sur l'Adour, 35 km de Pau et 15 km de Viella) et qui « résiste » à la désertification du territoire.

Ce positionnement proche de l'agglomération paloise influe de façon particulière sur la mobilité des habitants, dont les jeunes, et sur la vie économique du territoire. Le diffuseur de l'A65 implanté à Garlin, devait permettre d'améliorer la desserte du territoire et favoriser l'installation de nouvelles activités économiques, en particulier via la zone d'activités à la sortie de l'échangeur de l'autoroute, en complémentarité d'une économie basée sur l'agriculture, et l'économie présentielle (commerces et services, administration, action sociale, éducation) très centrée sur Garlin.

Les communes du SIVOS sont à faible densité de population avec le positionnement de Garlin comme ville « majeure » en terme de commerces de proximité, de services, de propositions culturelles et sportives. Ce territoire est marqué également par une vie associative qui existe mais qui semble s'essouffler au regard de la mobilisation des bénévoles et, pour certaines également, en nombre d'adhérents.

L'identité territoriale rurale et culturelle, l'étendue et le cadre de vie de ce territoire sont autant de richesses que de facteurs d'influence sur les besoins des familles et les enjeux des services publics de proximité, en particulier les services et actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Évolution démographique quasi-stable

Le canton de Garlin a connu une évolution démographique entre 1999 et 2009 (+6,6%) mais semble se stabiliser depuis une dizaine d'années, avec un solde migratoire plus important que le solde naturel depuis plusieurs années. Après une lente décroissance entre 1968 et 1999, la population connaît une légère croissance à partir des années 2000 (+209 habitants depuis 1999) portée principalement par la commune de Garlin (+ 169 habitants).

Toutefois, l'est du bassin de vie voit son nombre d'habitants diminuer durablement (- 125 habitants entre 1968 et 2015) alors que l'ouest voit sa population augmenter (+ 167 habitants sur la même période).

Entre 2009 et 2014, la population sur l'ensemble du département a, quant à elle, augmentée de 2,58%.

Communes	2018	2014	2009	1999	1990	1968
Aubous	45	53	51	53	48	52
Aydie	141	134	145	136	165	180
Baliracq-Maumusson	121	134	139	115	113	116
Boueilh-Boueilho-Lasque	362	342	364	329	323	336
Burousse-Mendousse	67	59	60	70	79	108
Castetpugon	214	196	180	170	159	164
Conchez-de-Béarn	116	124	120	121	116	132
Diusse	144	141	154	179	166	116
Garlin	1 371	1 396	1 374	1 202	1 204	1 216
Mascaraàs-Haron	126	129	125	128	150	168
Moncla	84	103	103	101	107	108
Mont-Disse	75	75	79	67	82	76
Mouhous	57	55	36	38	46	36
Portet	168	169	170	168	177	160
Ribarrouy	83	83	81	78	78	76
Tadousse-Ussau	68	73	75	78	75	108
Taron-Sadirac-Vielle-nave	192	193	187	197	197	256
Vialer	185	189	193	180	149	204
Total	3 619	3 648	3 636	3 410	3 434	3 612

Variation de la population

La faible augmentation démographique s'explique par un fort taux de mortalité et un solde naturel négatif combinés à un solde migratoire important. Ce qui signifie que de nombreuses personnes s'installent sur le territoire. Nous verrons un peu plus loin que les nouvelles familles ne restent pas forcément très longtemps. (questionnaire auprès des familles)

(Le taux de mortalité en France est en légère diminution depuis 2000, et se stabilise aux alentours de 8,5 ‰ ; le taux de mortalité infantile étant stabilisé à 3,8 ‰)

	2015	2015	Évolution 2009-2014	2009-2014	2009-2014
	Taux de natalité	Taux de mortalité		Solde naturel	Solde migratoire
Canton de Garlin	8‰	16‰	2,58%	-4,4%	6,98 %
CC des Luys en Béarn			1,1 %	0,2 %	0,9%

Le solde naturel est la différence entre les naissances et les décès sur un renouvellement « naturel » de la population.

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes s'étant installées sur le territoire et le nombre de personnes l'ayant quitté, sur une période donnée.

Le taux de natalité se calcule : $T N = n / p * 1000$

n est le nombre de naissances par an et p est la population totale moyenne au cours de la même année, souvent estimée comme la moyenne des effectifs de cette population en début et en fin d'année.

Le taux de mortalité, est le rapport entre le nombre annuel de décès et la population totale moyenne sur une période donnée dans un territoire donné.

Premières réflexions :

Comment faire venir des familles, développer les infrastructures de loisirs, culturelles et sportives pour attirer des citoyens à s'éloigner de l'agglomération paloise et proposer des services de qualité, au-delà de la qualité de vie ?

Comment valoriser les potentiels liés aux traditions locales, au milieu naturel et aux curiosités culturelles en lien avec les enfants ?

- Les moins de 20 ans représentent 20,2 % de la population (731 personnes)

Le SIVOS regroupait 3 622 habitants en 2018,

avec notamment la commune de Garlin, ville centre labélisée « Petite ville de demain » qui compte près de 38 % de la population de la collectivité.

En comparaison avec le département 64, la population du SIVOS est plus âgée. Par ailleurs, la part de la population de moins de 20 ans (20,2%) est largement inférieure à celle des plus de 65 ans (27,5%)

La population est dans l'ensemble plus âgée que la moyenne départementale : les jeunes de moins de 20 ans représentent 18,58 % de la population (21,5 % dans les Pyrénées-Atlantiques), et les plus de 65 ans représentent 28,8 % (22,2 % dans les Pyrénées-Atlantiques).

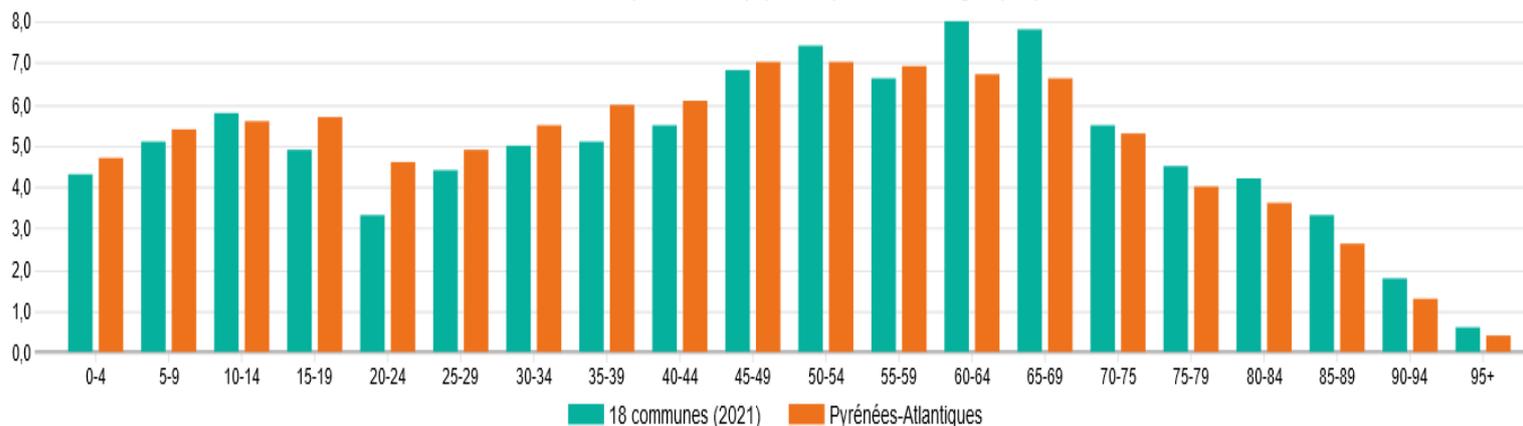
Le renouvellement de la population est important, puisque près d'un quart des familles ayant des enfants scolarisés, habite sur le territoire depuis moins de 5 ans.

cf. tableau de répartition de la population par tranches d'âges quinquennales (Source : Insee, RP – 2018).

Age de la population	SIVOS	Département 64
0-4 ans	4,3%	4,7%
5-9 ans	5,1%	5,4%
10-14 ans	5,9%	5,6%
15-19 ans	4,9%	5,7%
20-24 ans	3,3%	4,7%
25-29 ans	4,4%	4,9%
30-34 ans	5,0%	5,5%
35-39 ans	5,1%	6,0%
40-44 ans	5,5%	6,1%
45-49 ans	6,8%	7,0%
50-54 ans	7,4%	7,0%
55-59 ans	6,6%	6,9%
60-64 ans	8,0%	6,7%
65-69 ans	7,8%	6,6%
70-75 ans	5,5%	5,3%
75-79 ans	4,5%	4,0%
80-84 ans	4,2%	3,6%
85-89 ans	3,3%	2,6%
90-94 ans	1,8%	1,3%
95+ ans	0,6%	0,4%

Age des populations

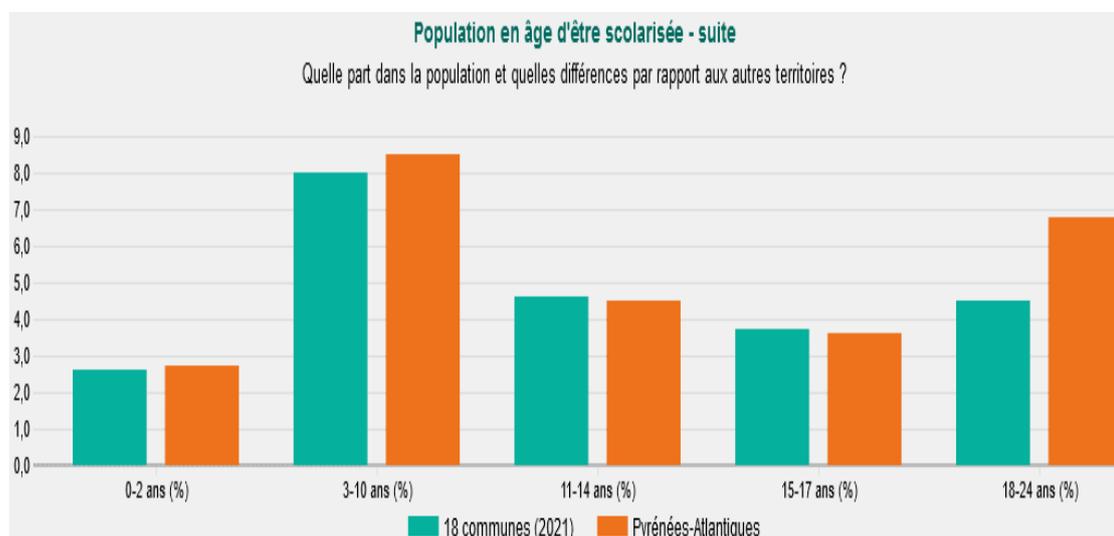
Une lecture fine de la répartition de la population par tranches d'âges quinquennales



Source : Insee, RP - 2018

Population en âge d'être scolarisée :

Indicateurs	SIVOS
0-2 ans	96
3-10 ans	290
11-14 ans	165
15-17 ans	135
18-24 ans	164



Répartition de la population par tranche d'âges :

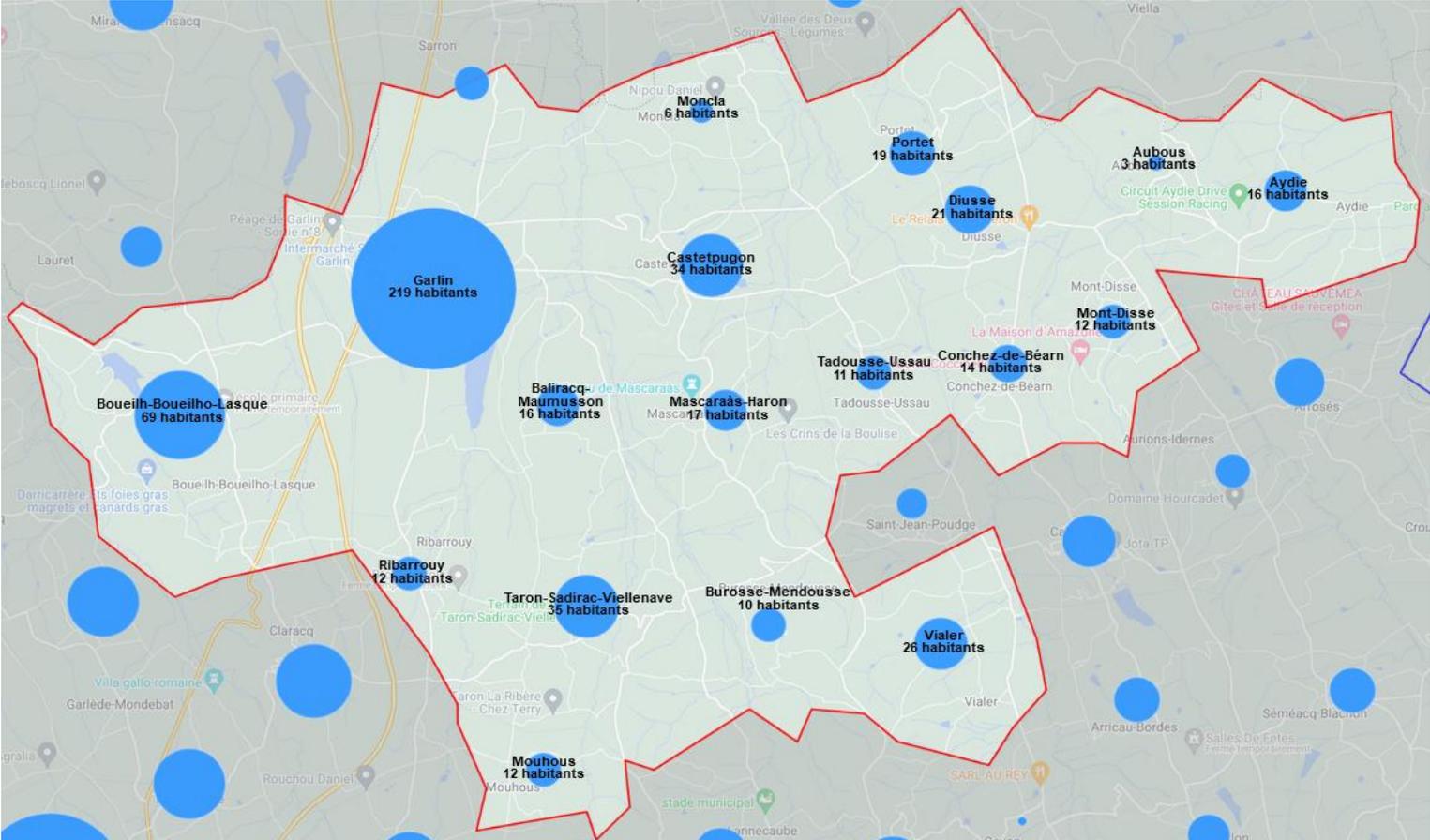
Communes SIVOS	Habitants 2018	Part - de 15 ans	Part 15-29 ans	Part 30-44 ans	Part 45-59 ans	Part 60-74 ans	Part + de 75 ans
Aubous	45	6,7%	4,4%	4,4%	20,0%	40,0%	24,5%
Aydie	141	11,4%	11,4%	13,6%	26,4%	27,9%	9,3%
Baliracq-Maumusson	121	13,3%	9,2%	20,0%	17,5%	25,0%	15,0%
Boueilh-Boueillo-Lasque	362	18,9%	9,1%	19,2%	21,3%	20,8%	10,7%
Burousse-Mendousse	67	15,2%	6,1%	13,6%	12,1%	42,4%	10,6%
Castetpugon	214	15,8%	15,8%	15,3%	25,8%	15,8%	11,5%
Conchez-de-Béarn	116	11,7%	15,3%	11,7%	26,1%	23,4%	11,8%
Diusse	144	14,6%	20,1%	16,0%	25,0%	11,1%	13,2%
Garlin	1 371	15,9%	13,4%	16,4%	17,6%	19,8%	16,9%
Mascaraàs-Haron	126	13,3%	14,8%	18,0%	22,7%	17,2%	14,0%
Moncla	84	7,1%	8,3%	16,7%	33,3%	21,4%	13,2%
Mont-Disse	75	16,0%	18,5%	9,9%	32,1%	14,8%	8,7%
Mouhous	57	21,1%	12,3%	21,1%	12,3%	24,6%	8,6%
Portet	168	11,3%	9,5%	13,7%	22,0%	26,2%	17,3%
Ribarrouy	83	14,5%	13,3%	13,3%	26,5%	21,7%	10,7%

Tadousse-Ussau	68	15,5%	12,7%	8,5%			
Taron-Sadirac-Viellenave	192	18,2%	8,9%	16,1%			
Vialer	185	14,2%	15,3%	10,0%	22,6%	24,2%	13,7%
Total	3 619	15,2%	12,6%	15,6%	20,8%	21,3%	14,4%

En 2018, les jeunes de moins de 15 ans représentent 15,2 % de la population du SIVOS, soit 552 enfants.

En plus des jeunes du territoire, les écoles et services du SIVOS accueillent également des enfants issus de communes voisines qui partagent le même bassin de vie. A titre d'exemple, en 2021, 25 % des enfants qui fréquentent l'Accueil de Loisirs et 15 % des adolescents qui fréquentent l'Espace Jeunes pendant les vacances.

L'analyse démographique du territoire démontre la place prépondérante de la commune de Garlin qui comptabilise à elle seule près de 37,9 % de la population globale de la collectivité, dont 40 % des jeunes de moins de 15 ans (cf. carte ci-dessous de la répartition des jeunes de moins de 15 ans sur le territoire)



Sa situation géographique, la proximité des services en font une place prépondérante mais isolée, ou du moins éloignée, au regard de la communauté de communes des Luy en Béarn. Éloignement qui se retrouve tant aux niveaux des services proposés, des infrastructures culturelles et de loisirs, que des programmes de logements ou encore dans l'implantation de nouvelles entreprises.

Nouvellement labélisée « Petite Ville de demain », la commune de Garlin est désormais clairement identifiée comme centre de revitalisation et se voit confortée dans son rôle structurant pour le développement du territoire. Ce dispositif doit permettre d'améliorer la qualité de vie et d'accompagner les transitions du territoire. Les actions et services en faveur des enfants et des jeunes doivent pouvoir accompagner cette dynamique de revitalisation.

Il parait important de conforter la polarité principale de Garlin, qui joue un rôle de centralité et permet d'accueillir les commerces, services publics et de proximité soutenant l'activité et la vie locale. Garlin est par ailleurs un relais de présence de plusieurs services publics.

Il paraît également utile de consolider une polarité secondaire à l'est du territoire et Portet, qui loin de concurrencer cette polarité centrale permettrait en matière scolaire, péri et extra-scolaire et de services essentiels à la population, sans laquelle les habitants se tourneraient encore davantage vers les bassins de vie voisins.

Premières réflexions :

Quelle place est faite aux jeunes du territoire, (poursuite des études ailleurs, internat, job d'été...)?

Quelles sont les formes d'implication dans la vie locale (peu identifiées dans les rencontres avec les associations) ?

Au regard de la pyramide des âges, ne faudrait-il pas favoriser des liens intergénérationnels ?

Quel rayonnement du SIVOS en dehors du territoire ?

Quels effets attendus du dispositif petites villes de demain dans l'évolution démographique du territoire et dans les attentes de la population ?

Composition des familles et familles monoparentales CAF et MSA

Le diagnostic réalisé en 2017 à partir des données CAF MSA nous permet de retenir les informations suivantes :

- ✓ 414 familles vivent en couple avec des enfants soit 37,5%
- ✓ 130 familles monoparentales sont présentes soit 11,8% des familles du territoire (14,85% sur le département)

commune /données 2014	Familles en 2014	Familles Couple avec enfant(s)	Familles Monoparentales	Familles Couple sans enfant	Familles 0 enfant moins 25 ans	Familles 1 enfant moins 25 ans	Familles 2 enfants moins 25 ans	Familles 3 enfants moins 25 ans	Familles 4 enfants ou plus moins 25 ans
Aubous	20	0	4	16	20	0	0	0	0
Aydie	37	21	0	16	25	12	0	0	0
Baliracq-Maumusson	52	21	0	31	36	10	5	0	0
Boueilh-Boueilho-Lasque	115	50	5	60	65	30	20	0	0
Burasse-Mendousse	22	9	0	13	18	0	4	0	0
Castetpugon	57	24	14	19	24	14	14	5	0
Conchez-de-Béarn	45	20	10	15	25	15	5	0	0
Diusse	32	8	4	20	24	0	8	0	0
Garlin	374	145	64	165	180	84	80	25	5
Mascaraàs-Haron	45	15	0	30	35	0	10	0	0
Moncla	33	16	4	12	16	12	0	4	0
Mont-Disse	26	0	10	15	15	5	0	5	0
Mouhous	21	8	0	13	13	4	4	0	0
Portet	53	16	4	33	33	8	8	0	4
Ribarrozy	25	5	0	20	20	0	5	0	0
Tadousse-Ussau	21	10	0	10	16	0	5	0	0
Taron-Sadirac-Viellenave	65	15	5	45	45	5	15	0	0
Vialer	60	30	5	25	35	10	10	5	0
total	1104	414	130	560	645	211	195	44	9
		37,50%	11,76%	50,74%	58,44%	19,11%	17,64%	3,98%	0,82%

Par ailleurs, en 2017, sur les 525 enfants de moins de 15 ans, 62 % (324) sont issus de familles allocataires de la CAF

Indicateurs CAF/Secteur	Garlin	Autres communes*	sivos garlin	% au nbre total d'allocataires
Nombre d'allocataires CAF	235	212	447	
Nombre d'allocataires avec enfants	81	87	168	37,58%
dont monoparentales	52	21	73	16,33%
Nombre d'enfants de 3 à 15 ans	177	147	324	
Prestation versée				
La prestation d'accueil du jeune enfant (Paje)	40	26	66	14,77%
Les allocations familiales (Af)	92	73	165	36,91%
L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Ae eh)	4	11	15	3,36%
L'allocation de rentrée scolaire (Ars)	81	55	136	30,43%
Le complément familial (Cf)	16	16	32	7,16%
La prime d'activités (PPA)	50	52	102	22,82%
le revenu de solidarité active (Rsa)	27	15	42	9,40%
Les aides au logement (Apl, Alf, Als)	136	95	231	51,68%
allocation de soutien familial (Asf)	14	5	19	4,25%
La prime de déménagement	ND	ND		
l'allocation d'aide au retour à l'emploi (Are)	ND	ND		
Nombre de jeunes passant le BAFA				
dont avec bourse nationale	ND	ND		
dont avec bourse locale	ND	ND		
Nombre de places en crèche	20	0	20	
Nombre d'assistants maternels	7	4	11	

et 13,7 % (71) sont issus de familles allocataires MSA.

Indicateurs MSA/ Secteur	sivos garlin	% au nbre total d'allocataires
Nombre d'allocataires MSA	162	
nombre de bénéficiaires	233	
dont monoparentales	90	56,20%
Nombre d'enfants de 3 à 15 ans	71	
Prestation versée		
La prestation d'accueil du jeune enfant (Paje)	14	8,64%
Les allocations familiales (Af)	60	37,04%
L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Ae eh)	6	3,70%
L'allocation de rentrée scolaire (Ars)	50	30,86%
Le complément familial (Cf)	10	6,17%
La prime d'activités (PPA)	56	34,57%
le revenu de solidarité active (Rsa)	15	9,26%
Les aides au logement (Apl, Alf, Als)	67	41,36%
allocation de soutien familial (Asf)	3	1,85%
Nombre de jeunes passant le BAFA		
dont avec bourse nationale	0	
dont avec bourse locale	0	
Enfants bénéficiaires de bons vacances	39	
Enfants utilisateurs de bons vacances et séjours scolaires	11	28,21%

Perspectives 2022 - 2024:

Le montant médian du Quotient familial (QF) calculé sur le territoire du SIVOS, a incité la collectivité à mettre en œuvre une tarification dégressive selon le QF des familles pour la participation aux accueils collectifs de mineurs et aux autres services enfance jeunesse, avec notamment à compter de septembre 2022 le repas à 1 € pour les familles dont le QF est inférieur à 750 €.

• **Économie basée sur l'activité agricole, le commerce et les services**

L'économie locale est basée sur l'agriculture, le commerce et les services (très peu d'activités industrielles). La population active compte une majorité d'employés, d'ouvriers et d'agriculteurs ; les revenus y sont un peu plus faibles qu'ailleurs : 8 % de moins que la moyenne départementale.

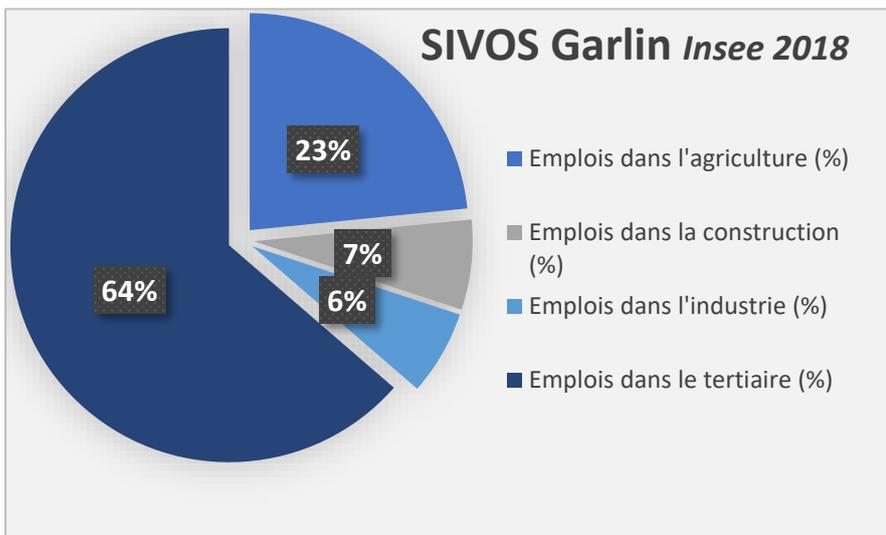
Plus de 65 % des emplois exercés par les habitants, sont situés hors des 19 communes du territoire (notamment dans l'agglomération paloise et d'Aire sur l'Adour).

L'agriculture locale se caractérise par une forte variété de production végétale et animale et une bonne capacité d'irrigation. Le territoire présente des atouts intéressants pour les touristes en recherche de nature et de culture locale forte ; 13 des communes du territoire font partie de appellations « Madiran-Pacherenc du Vic-Bilh » et « Béarn ».

L'offre de santé, d'accueil et de soutien aux personnes dépendantes et isolées, s'est récemment améliorée, mais reste fragile et doit encore être renforcée sur le territoire.

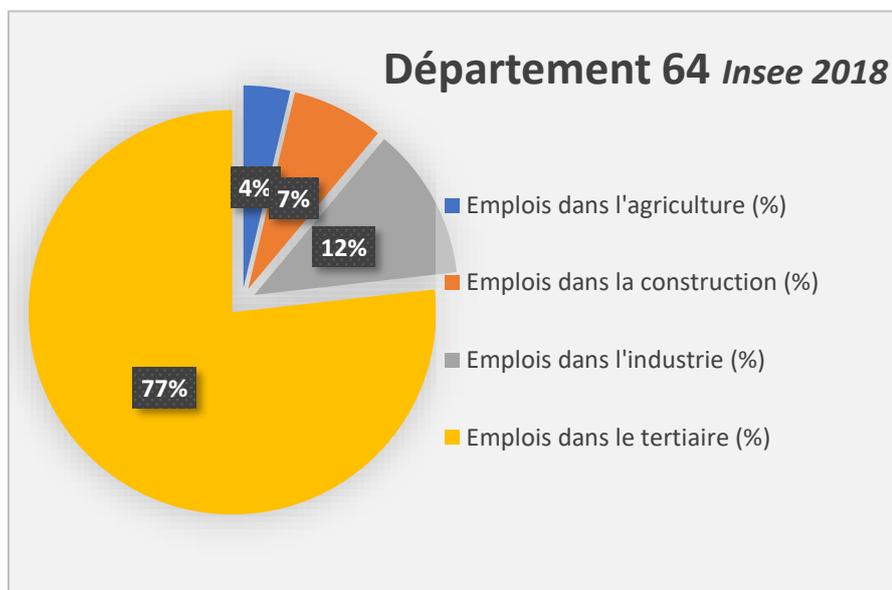
Au 31/12/2015, les 571 établissements pourvoyeurs d'emplois se répartissent de la façon suivante :

Montant QF CNAF en euros	GARLIN	Autres communes
Moins de 301	22	17
De 301 à 650	104	80
De 651 à 800	41	33
De 800 à 1000	19	25
Plus de 1000	48	53
Montant médian	716	758



Sur le territoire de Garlin, 23 % des emplois sont issus de la filière agricole contre 4 % des emplois à l'échelle du département des Pyrénées Atlantiques.

Par ailleurs, plus de 34% des actifs travaillent sur leurs communes de résidence et 82% des actifs utilisent leurs véhicules (voiture ou camion) pour se rendre sur leur lieu de travail. Enfin seulement 0% utilisent les transports en commun pour aller travailler (contre 4% sur le département).



L'analyse du questionnaire des familles montre que la durée moyenne d'un temps de trajet domicile-travail pour les personnes actives est de .26 à 27 minutes.

Au regard de la part des actifs qui utilisent leur véhicules pour se rendre sur leur lieu de travail et de la durée moyenne des trajets, les fortes augmentations des prix des carburants qui marquent la période 2021-2022 risquent d'avoir des incidences importantes sur le niveau de vie des ménages et sur la venue de nouveaux habitants.

Des revenus déclarés au-dessous de la moyenne départementale

La médiane du revenu disponible (données 2018) est de **20 605 euros** alors que celle du département est de 21 850 euros, soit 6% plus bas que la moyenne départementale.

Précisions : La médiane du revenu disponible correspond au niveau au-dessous duquel se situent 50 % de ces revenus. C'est de manière équivalente le niveau au-dessus duquel se situent 50 % des revenus. Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements). Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux (CSG, CRDS).

Communes SIVOS	Nbre Actifs	Retraités	Ouvriers	Employés	Cadres et PFS	Artisans, commerçants, chefs d'Ent	Agriculteurs exploitants	Professions intermédiaires	Autres sans activité
Aubous	12	50,0%	0,0%	20,0%	0,0%	0,0%	10,0%	10,0%	10,0%
Aydie	68	47,4%	4,3%	8,6%	4,3%	4,3%	8,6%	12,9%	8,6%
Baliracq-Maumusson	51	31,7%	4,0%	15,9%	0,0%	7,9%	4,0%	27,8%	7,9%
Boueilh-Boueillo-Lasque	168	34,4%	11,6%	9,9%	1,7%	3,4%	11,6%	18,0%	9,9%
Burousse-Mendousse	23	53,6%	17,9%	8,9%	0,0%	8,9%	0,0%	8,9%	0,0%
Castetpugon	103	16,8%	33,2%	10,9%	2,7%	2,7%	2,7%	16,8%	14,1%
Conchez-de-Béarn	50	19,1%	28,2%	14,5%	14,5%	4,5%	0,0%	4,5%	14,5%
Diusse	69	14,8%	22,2%	14,8%	0,0%	0,0%	11,1%	7,4%	29,6%
Garlin	560	42,2%	11,3%	13,5%	4,4%	3,0%	3,0%	10,4%	12,2%
Mascaraàs-Haron	64	45,8%	16,9%	12,7%	4,2%	4,2%	0,0%	12,7%	4,2%
Moncla	44	12,5%	37,5%	31,2%	6,2%	0,0%	0,0%	12,5%	0,0%
Mont-Disse	41	8,9%	33,9%	25,0%	0,0%	16,1%	0,0%	0,0%	16,1%
Mouhous	23	77,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	22,2%	0,0%
Portet	66	65,5%	10,3%	13,8%	0,0%	0,0%	0,0%	3,4%	6,9%

Ribarrouy	42	17,6%	29,4%	29,4%	0,0%	5,9%			
Tadousse-Ussau	26	38,7%	30,6%	8,1%	0,0%	0,0%			
Taron-Sadirac-Viellenave	71	48,4%	6,5%	22,6%	0,0%	3,2%	9,7%	3,2%	6,5%
Vialer	85	40,6%	8,3%	8,3%	2,8%	5,6%	10,6%	10,6%	13,3%
Total	1 566	37,3%	15,0%	13,9%	3,1%	3,5%	4,7%	11,3%	11,2%
Département 64	307 916	31,4%	10,8%	15,8%	7,4%	4,3%	1,4%	14,2%	14,6%

On retrouve dans la répartition de la population active des similitudes avec les établissements employeurs du territoire, sans conserver toutefois la même proportion. Ce qui tend à montrer qu'une grande partie des actifs s'éloigne du territoire pour rejoindre leur emploi.

• Place des demandeurs d'emploi

Chômage données 2018	Nbre chômeurs 15-64 ans	Taux chômage 15-64 ans	Nombre pers actives
Aubous	4	33,3%	12
Aydie	7	10,3%	68
Baliracq-Maumusson	4	7,8%	51
Boueilh-Boueilho-Lasque	13	7,7%	168
Burousse-Mendousse	2	8,7%	23
Castetpugon	8	7,8%	103
Conchez-de-Béarn	5	10,0%	50
Diusse	8	11,6%	69
Garlin	65	11,6%	560
Mascaraàs-Haron	6	9,4%	64
Moncla	0	0,0%	44
Mont-Disse	7	17,1%	41
Mouhous	3	13,0%	23
Portet	14	21,2%	66
Ribarrouy	4	9,5%	42
Tadousse-Ussau	2	7,7%	26
Taron-Sadirac-Viellenave	7	9,9%	71
Vialer	5	5,9%	85
Total	164	10,5%	1 566
Département 64	35 747	11,6%	307 907

soit **1%** de chômeurs de moins par rapport au département.

• Place du logement

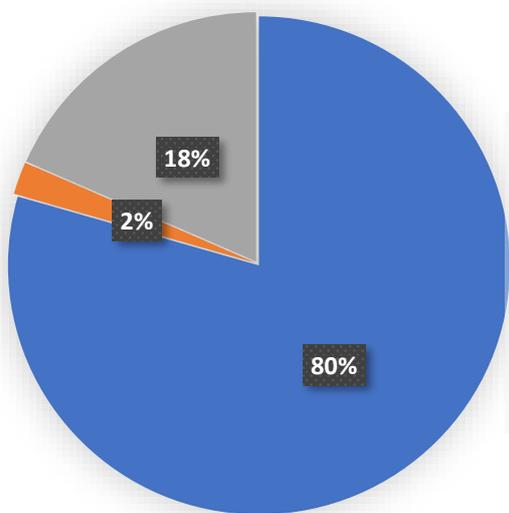
Sur les **1 902** logements recensés en 2018 :

11,4% sont vacants,

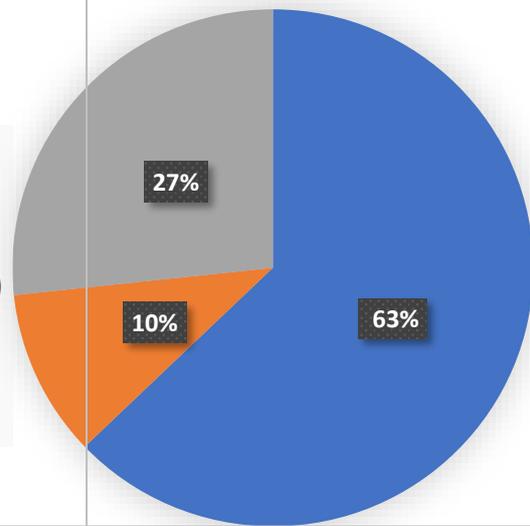
6,7% sont des résidences secondaires et/ou des logements occasionnels. Cette différence que nous pouvons observer avec le département, peut traduire une attraction touristique moindre que le littoral ou la montagne.

A contrario, les résidences principales sont occupées par les propriétaires à plus de 77% que la moyenne départementale.

SIVOS VS Département 64 données 2018



- Propriétaires occupants
- Locatif social (HLM loué vide)
- Locatif privé (secteur libre)



• Analyses du territoire

- ✓ Un territoire rural, des paysages naturels où se mêlent l'agriculture (élevage, vignes, pacages ...), les forêts, les zones humides...
- ✓ une population stabilisée depuis une dizaine d'année, mais avec un solde migratoire plus important que le solde naturel
- ✓ la ville de Garlin centralise la population, les services, les activités culturelles et sportives
- ✓ une attraction vers les pôles urbains (Pau, Aire sur l'Adour, Mont-de-Marsan) pour les services de santé, les administrations, les commerces
- ✓ une économie basée sur l'agriculture, le commerce et les services
- ✓ les jeunes de moins de 20 ans représentent 20,2 % de la population, 21,4% dans les Pyrénées-Atlantiques
- ✓ une population qui compte plus de 27,7% de plus de 65 ans , 23,7% dans les Pyrénées-Atlantiques
- ✓ des revenus déclarés moyens, 6% de moins que la moyenne départementale.

• A retenir pour le PET

- ✓ Caractériser de manière plus forte l'identité du territoire (écologie, ruralité, mobilité)
- ✓ profiter de cette identité pour caractériser une offre éducative innovante
- ✓ développer une offre éducative significative pour accompagner l'arrivée et le maintien de nouvelles familles
- ✓ communiquer sur l'offre éducative comme un vecteur de lien social et de découverte
- ✓ développer la mobilité des personnes sur le territoire, itinérance des services
- ✓ développer le lien intergénérationnel
- ✓ bénéficier d'un calendrier propice à la contribution du SIVOS au sein de la commission jeunesse de la CCLB pour expérimenter des propositions vers les jeunes

• La « marguerite » du partenariat

Le partenariat est un système composé d'organisations qui acceptent de produire ensemble un projet commun. Autour de ce projet commun (le pistil) s'agrègent des partenaires (des pétales) qui constituent les sous-systèmes du système global. Cet ensemble de partenaires définit une frontière qui est plus ou moins garnie (la corolle). L'ensemble constitue la « marguerite » du partenariat. (© Roland Fonteneau parle de « la marguerite aux pâquerettes de l'action collective »).

La construction du PEDT s'inscrit dans cette démarche.

Même si un calendrier de rencontres du groupe de pilotage et de la commission éducation était programmé, les acteurs ont eu peu d'occasion de partager sur cette partie diagnostic. Il sera nécessaire dans la partie perspectives et prospectives de retrouver ces démarches de coopération pour une inscription durable dans des formes participatives de travail et pouvoir renforcer les initiatives en partenariat.

Cette partie présente les résultats issus des traitements statistiques des questionnaires complétés par les familles **en janvier 2018**.

L'objet est de mieux connaître les familles ayant des enfants âgés de 0 à 15 ans.

Il s'agissait de préciser :

- X les situations familiales et professionnelles
- X l'organisation du temps libre de leurs enfants
- X les besoins et les attentes au regard de l'offre existante
- X leurs attentes.

Le questionnaire a été diffusé aux familles, via les établissements scolaires du SIVOS.

280 enfants sont scolarisés dans 4 établissements (Boueilh-Boueilho-Lasque, Diusse, école élémentaire de Garlin et école maternelle de Garlin)

544 familles avec des enfants sont présents sur le territoire.

23% des familles ayant des enfants entre 0 et 25 ans ont répondu au questionnaire, ce qui représente 47% des familles ayant des enfants entre 0 et 15 ans, soit 124 familles et 279 enfants.

• Les chiffres et idées clés enquête janvier 2018

Les caractéristiques des familles

- Plus de 58% des familles habitent sur leur commune depuis plus de cinq ans et 1/4 depuis moins de 2 ans
- 83% des familles comptent rester sur le territoire.
- 59% des familles ont deux enfants.
- 17,1% sont des familles monoparentales, pourcentages quasi-similaires aux données de la CAF 64
- Une majorité d'employés, d'ouvriers et d'agriculteurs (55% des pères et 37% des mères)
- Plus de 65% des emplois sont hors du canton de Garlin
- Un temps de trajet moyen domicile travail de 27 min
- 75% des pères interrogés travaillent le mercredi, contre 58% des mères
- 16 % des familles reconnaissent avoir des difficultés pour la garde de leurs enfants

Les pratiques de loisirs

- Une bonne pratique d'activités sportives chez les enfants (3-11 ans), mais une chute de la pratique dès 12 ans
- Des pratiques à dominante sportive
- Les principales raisons de la non pratique : des parents qui ne peuvent pas conduire leurs enfants aux activités, des activités trop chères et peu de propositions diversifiées

Les temps périscolaires et extrascolaires

- 26% des familles ont des enfants qui fréquentent un centre de loisirs.
- 6 familles ont des jeunes qui fréquentent une structure adaptée à ce public.
- 56% des familles ont des enfants qui fréquentent les accueils périscolaires.
- Les familles sont globalement satisfaites des services d'accueil organisés par la collectivité.

Les relations au territoire

- Les familles obtiennent les informations par le biais des établissements, discussions entre parents.
- Plus de 40% des familles considèrent que leurs enfants ont l'occasion de participer à la vie de la commune.

Les attentes

- Des familles qui souhaitent des activités sportives, culturelles autour du multimédia et de l'environnement.
- Les familles souhaitent des informations sur les loisirs qui existent sur le territoire.
- 13% des familles pensent qu'il est nécessaire de proposer une structure pour les adolescents sur cette partie du territoire.
- Soutenir l'engagement des jeunes par l'instauration d'ateliers de jeunes (été).

Les propositions

Les propositions formulées par les familles pour que les enfants puissent davantage participer à la vie du territoire sont les suivantes :

- créer des structures pour les jeunes et développer des activités et de l'information :
- créer un espace pour les jeunes, animé par eux, pour eux, type club, MJC, maison pour tous, centre culturel..., indépendant du centre de loisirs pour les 11-19 ans,
- développer des concerts et du théâtre pour les jeunes
- créer des « ateliers jeunes » pour que les jeunes réalisent de petits travaux de rénovation durant l'été
- améliorer le transport public (régularité) et les offres de mobilité pour permettre aux jeunes d'être plus autonomes,
- aménager des aires de jeux pour les plus grands (type citystade, city parc..)
- ouvrir un centre orienté pour les 11-16 ans
- mieux communiquer sur le programme du centre de loisirs
- mettre en œuvre une tarification plus équitable et accessible
- élargir les horaires d'ouverture et de fermeture du centre
- donner la possibilité aux familles de récupérer leurs enfants à 13h30 ou 14h, après le repas
- ouvrir le centre de loisirs de Garlin également au mois d'août
- assouplir les conditions d'entrées et les sorties des enfants au centre de loisirs
- proposer des menus végétariens à la cantine
- réhabiliter le terrain de tennis et couvrir la piscine
- prévoir l'accompagnement des enfants au CMP de Garlin ou vers les activités

Cette partie présente les résultats issus du traitement statistiques des questionnaires remplis par les jeunes (11- 15 ans) en janvier 2018 ainsi que d'une enquête réalisée en mars 2021 avant l'ouverture de l'Espace Jeunes en accueil périscolaire..

Le premier questionnaire a été diffusé via le collège de Garlin (**279** élèves dont 22% de familles boursières). 94 jeunes ont répondu à cette enquête, ce qui représente **33%** de réponses au regard du nombre de collégiens.

Il s'agit de préciser :

- X l'organisation de leurs loisirs
- X leur situation face aux déplacements et à l'information
- X les besoins et les attentes face aux offres existantes
- X leurs modes de participation à la vie locale
- X leurs attentes.

Ce diagnostic a été consolidé par la réalisation d'une seconde enquête menée par le Syndicat des écoles auprès des familles avant l'ouverture de l'Espace Jeunes sur le temps périscolaire, afin notamment de définir les modalités d'accueil (jours, horaires...), d'adhésion, de communication...

En parallèle, l'intercommunalité a également réalisé en 2021 une enquête auprès des jeunes du territoire intercommunal afin d'inscrire le projet politique et les actions jeunesse en cohérence avec les besoins des jeunes à l'échelle du territoire intercommunal.

Ces données ont été enrichies par la démarche participative mise en œuvre à travers la gouvernance du Syndicat des écoles et notamment la commission éducation, instituée pour évaluer et consolider le plan d'action du PEDT, ainsi que par des réunions régulières avec les délégués et associations de parents d'élèves

La deuxième enquête a été conduite en mars 2021 auprès de familles de jeunes collégiens de Garlin. Il avait pour principal objectif de diagnostiquer les besoins des familles avant l'ouverture de l'espace jeunes sur les temps périscolaires.

Les résultats et analyses de ces enquêtes sont détaillés dans l'annexe 2 « Enquête sur les besoins des jeunes ».

• Chiffres et idées clés enquêtes 2018 et 2020

Caractéristiques des jeunes et familles

- ✓ 95,7% des élèves qui ont répondu sont demi-pensionnaires.
- ✓ un quart des familles interrogées habite sur le territoire depuis moins de 2 ans

Les loisirs des jeunes

- ✓ 74,2% des jeunes pratiquent des activités dans un club ou une association pour se retrouver entre copains et pratiquer des activités.
- ✓ Les pratiques sportives sont très présentes avec 81,9% des jeunes qui déclarent pratiquer une à deux activités sportives
- ✓ 30,9% des jeunes déclarent pratiquer une à deux activités culturelles et/ou fréquenter un établissement culturel.
- ✓ La raison essentielle de la non pratique est liée au fait que les jeunes préfèrent se retrouver entre eux.
- ✓ Très peu des jeunes fréquentent un centre de loisirs ou une structure de loisirs pour jeunes.
- ✓ Néanmoins, ils souhaitent pouvoir trouver des lieux où ils peuvent participer à des animations et débattre sur des questions d'actualités.

- ✓ Des pratiques informelles autour des devoirs, des amis de la télévision et de la musique
- ✓ 1 jeune sur 4 s'ennuie.
- ✓ Des activités et/ou des lieux de pratiques quasi-exclusivement sur Garlin.

Les relations des jeunes au territoire

- ✓ Des jeunes satisfaits de leurs modes de déplacement (essentiellement par les familles sur des déplacements de proximité).
- ✓ Volonté exprimée d'élargir leur territoire (vers Pau et Aire sur l'Adour en particulier), avec des problèmes de mobilité et d'autonomie.
- ✓ Plus de 24% des jeunes trouvent leur commune agréable.
- ✓ Des participations liées à des pratiques sportives et aux animations locales (peu nombreuses).

Les attentes et propositions

- ✓ 74% souhaitent participer à des animations au sein de structures.
- ✓ Près de 26% des jeunes souhaiteraient participer à la vie locale.
- ✓ Plus de 43% des jeunes souhaitent plus d'informations sur les loisirs, les formations, les métiers et le montage de projet.
- ✓ Des informations au collège, par Internet et dans des brochures sont demandées par les jeunes.
- ✓ Les jeunes souhaitent plus d'activités (66%) pendant les petites et les grandes vacances ainsi que les mercredis après-midis.
- ✓ Des demandes fortes autour de séjours de vacances, d'activités scientifiques et techniques et du multimédia.
- ✓ Faire de l'Espace Jeunes un lieu pour des actions ponctuelles d'éducation populaire
- ✓ La possibilité de travailler (faire les devoirs) le mercredi après-midi
- ✓ Envisager un partenariat avec la ludothèque sur des actions autour des jeux de société
- ✓ Contrôler, surveiller et accompagner les jeunes lors des accès Internet

Forces et faiblesses de l'offre éducative

Ce chapitre présente un état des lieux de l'offre éducative présente sur le territoire. Les forces et les faiblesses repérées, à partir des entretiens semi-directifs des acteurs pédagogiques, sociaux, culturels et sportifs du territoire permettront d'identifier les enjeux et les orientations éducatives du Projet Éducatif Territorial.

Il s'agira ensuite de confronter cet état des lieux avec les besoins et attentes formulées par les familles, les enfants et les jeunes.

• L'offre d'enseignement

Les équipes éducatives des établissements scolaires de Diusse et Garlin (élémentaire) ont été rencontrées **début 2018**.

Pour le groupe scolaire de Diusse, les axes prioritaires du projet d'école étaient :

- le soutien aux élèves à besoins éducatifs particuliers
- l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication dans les pratiques d'enseignements
- les pratiques des langues et interculturelité
- l'évaluation et le livret de réussite (analyse dans la progressivité des compétences, sans note)
- le volet santé citoyenneté axé sur le numérique et le bien-être.

Un parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) a été développé avec de nombreux partenaires locaux : médiathèque, cinéma, festivités, festival de BD à Billère, les sites patrimoniaux (Claracq, Brassempouy, Diusse et son église romane, lieux de résistances comme à Portets...), des projets sportifs sont initiés avec les clubs et/ou fédération de pelote, basket, volley, natation, en particulier et enfin un départ en classe de découverte est proposé annuellement.

Des difficultés d'apprentissages augmentent chez les enfants (¼ des élèves), progression qui semble plus marquée chez les enfants d'âges maternels (des évolutions marquées autour des troubles du comportement et du manque d'attention des enfants)

Pour l'école élémentaire de Garlin, le projet d'école 2017-2020 se déclinait sur 3 axes majeurs :

- améliorer l'accès à la compréhension des consignes orales et écrites
- construire une culture commune du cycle 1 au cycle 4 (de la maternelle au collège)
- améliorer l'implication des élèves en travaillant les « compétences scolaires » par le jeu.

Un parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) a également été développé avec de nombreux partenaires locaux : médiathèque, cinéma, l'école de musique intercommunale, le réseau des médiathèques de Pau et agglomérations, concours littéraire (AMOPA), des projets sportifs sont initiés avec les clubs et/ou fédération de pelote, basket, volley, natation, en particulier et enfin un départ en classe de découverte est proposé tous les 3 ans.

12 enfants en situation de handicap sont accueillis sur l'école de Garlin, au sein du dispositif ULIS, avec une majorité d'enfants non issus des communes adhérentes au syndicat, mais affectés par le DASEN.

La directrice de l'école des Remparts de Garlin confirme la nécessité de pouvoir avoir à sa disposition un outil de présentation des associations culturelles et sportives du territoire à présenter aux nouvelles familles mis à jour périodiquement et est prête à diffuser 1 fois par trimestre des informations culturelles et sportives via les enfants de l'école vers les familles.

A savoir :

Lors de la rentrée 2021-22, les 253 élèves étaient répartis dans les 5 écoles du territoire dans les conditions suivantes :

- ✓ Ecole élémentaire de BOUEILH : **15 élèves**
- ✓ Ecole maternelle de DIUSSE : **22 élèves**
- ✓ Ecole élémentaire de DIUSSE : **32 élèves**
- ✓ Ecole maternelle de GARLIN : **71 élèves**
- ✓ Ecole élémentaire de GARLIN : **113 élèves**

Parmi les 290 enfants de moins de 11 ans du territoire, seulement 211 sont scolarisés dans nos écoles

Par ailleurs, sur les 253 enfants scolarisés dans les écoles du Syndicat à la rentrée de septembre 2021, 42 ne résident pas sur le territoire de la collectivité. Les motifs principaux à ces dérogations concernent la proximité des écoles avec les communes de résidence (plus de 50% sont issus des villages de Sarron, Saint-Agnet et Cadillon, limitrophes du territoire), le parcours langue régionale (15%) et le dispositif ULIS (15 %)

Le collège Joseph Peyre accueille 279 jeunes collégiens, dont 42% ne viennent pas de l'ancien canton de Garlin



+ Des associations de parents d'élèves actives (APE) pour organiser des opérations afin d'aider aux financements des actions proposées par l'école (déclarée coopérative scolaire)

+ Développer des relations avec les associations sportives pour faire découvrir des pratiques, organiser des ateliers découverte.

+ Une volonté des équipes pédagogiques rencontrées de renforcer et développer le lien avec les temps périscolaires sur des projets communs



- Du matériel informatique obsolète et sans maintenance (Diusse)

- A Garlin, l'APE n'est pas une association constituée de parents délégués,

- Difficultés à coopérer avec les commerçants locaux

- Un « turn-over » important des enfants sur Garlin

- Les enseignantes repèrent de plus en plus d'enfants en difficultés. (Diusse et Garlin)

- Des difficultés à mobiliser les parents

Les rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires, prévue par le décret du 24 janvier 2013, est entrée en vigueur sur le territoire national à la rentrée de septembre 2013. Le décret prévoyant une mise en place sur deux ans, la Communauté de Communes du Canton de GARLIN avait fait le choix d'une mise en œuvre à la rentrée de septembre 2014, mettant ainsi en place une organisation du temps scolaire sur 4 jours et demi avec le mercredi matin travaillé.

Le décret du 28.06.2017 relatif à l'organisation du temps scolaire a consacré la possibilité pour les communes ou les EPCI qui le souhaitent de déroger à la semaine à 4 jours et demi pour revenir à 4 jours. A condition de respecter la durée hebdomadaire de 24 heures et que la journée scolaire n'excède pas 6 heures d'enseignement.

Une consultation des enseignants réalisée en novembre 2017 n'a pas dégagé une position majoritaire. Une enquête réalisée auprès des familles en janvier 2018 a montré la volonté de revenir à une semaine de 4 jours à près de 74%.

Le comité Syndical a décidé de repasser à une semaine scolaire à 4 jours depuis la rentrée de septembre 2018, dérogation reconduite pour une période de 3 ans à compter de septembre 2021.

Le collège Joseph Peyre de Garlin et son foyer socio-éducatif



+ De nombreux projets pédagogiques en interdisciplinarité, un travail par compétences sans note.

+ L'équipe éducative s'inscrit chaque année largement dans le projet éducatif départemental.

+ Un Foyer socio-éducatif actif pour aider aux financements des actions

+ Des projets d'intégration pour chaque niveau (voyages scolaires)

+ Organisation d'un bal gascon (juin), fête du livre...

+ Projet de travailler sur la médiation par les pairs et du mieux vivre ensemble

+ Volonté de structurer de la pause-méridienne

+ Formation des délégués élèves

+ Près de 50 inscrits pour les activités de l'UNSS tous les mercredis après-midis

+ Mise en place d'un simulateur pour la sécurité routière (fondation MAIF)

+ Partenariats avec la médiathèque de Garlin, pour la journée des familles avec Ciné Garlin

+ Une option proposée en EPI (les experts, décrypter une scène de crime)

+ Souhait de développer un conseil municipal de jeunes avec la collectivité

+ Convention de partenariat avec le SIVOS pour l'organisation de mesures de responsabilisation



- Pas d'ateliers organisés sur la pause méridienne

- Manque d'une salle à investir par les jeunes (en libre-service)

- Difficulté à mobiliser les jeunes sur le conseil de la vie collégienne

- Difficulté à mobiliser les familles sur les différentes instances représentatives

- 22% des familles sont boursières sur le collège

L'accompagnement à la scolarité



+ Un dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) pour le collège.

+ Une association spécialisée dans l'accompagnement à la scolarité des collégiens (association Progrès) qui organise les ateliers CLAS dans les locaux du SIVOS.

+ Les APC (activités pédagogiques complémentaires), investies par les équipes éducatives des écoles pour différencier et adapter les méthodes pour les enfants à besoin particulier. (dispositif questionné par les écoles rencontrées)

+ Des équipes éducatives des écoles motivées pour travailler sur un CLAS primaire »



- Pas de disposition particulière pour accompagner les enfants sur des découvertes culturelles et des aides aux devoirs sur les écoles primaires

- Des difficultés à mobiliser l'ensemble des familles sur le suivi de la scolarité de leurs enfants (identifiées par les directrices de l'école)

• Les accueils périscolaires 3-11 ans

- Les accueils périscolaires avant et après l'école :

Le Syndicat dispose de trois accueils périscolaires répartis sur les écoles maternelle et élémentaire de Garlin et sur le groupe scolaire de Diusse pour accueillir les enfants lors du temps périscolaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi entre 7h15 et 19h.

Ce service est ouvert aux enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire sur les écoles du Syndicat. Ces accueils sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et respectent les taux d'encadrement et les qualifications obligatoires. Les personnes encadrantes sont en majorité formées et qualifiées dans le domaine de l'animation.

Les locaux ne sont pas spécifiques aux accueils et sont mutualisés avec les écoles maternelles et élémentaires

- Le service d'accueil périscolaire du mercredi :

L'accueil du Mercredi est ouvert aux enfants âgés de 3 à 11 ans dans les locaux de l'école maternelle de GARLIN. A destination principalement des enfants scolarisés sur le territoire, la structure ouvre ses portes de 7h30 à 18h30 avec un accueil en journée et demi-journée. Les repas se prennent au collège de GARLIN.

Déclaré et agréé par les services de l'état, l'accueil du mercredi est animé par l'équipe des professionnels du service Education et Animation du Syndicat.

Activités 2021 :

- ✓ *Tout au long de l'année 2021, se sont plus de 180 enfants qui ont bénéficié du service d'accueil périscolaire avant et après l'école, représentant 18 760 heures de garderie*
- ✓ *81 enfants ont été accueillis les mercredis, représentant 571 journées et 174 demi-journées.*

Perspectives 2022-2024 :

A compter de la rentrée de septembre 2022, le SIVOS s'inscrit dans le cadre d'une démarche de labellisation " plan mercredis ", visant notamment à améliorer les conditions d'accueil des enfants le mercredi et pendant les vacances grâce au développement de la qualité de l'offre d'accueil, à l'amélioration des conditions d'accueil et à la rénovation des équipements. Cette démarche doit également permettre de faciliter l'accès à ces services au plus grand nombre d'enfants et de familles grâce à une diversité des équipements sur le territoire.

Une réflexion doit également être menée pour évaluer les conditions et opportunités de déclarer la pause méridienne en temps d'accueil périscolaire.



- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> + Tous les accueils sont déclarés. + Une coordination unique par le SIVOS. + Des personnels formés avec le BAFA et/ou un diplôme professionnel (BPJEPS). + De nombreux enfants fréquentent ces accueils. + Des horaires d'ouverture et de fermeture harmonisés sur les accueils + Le mercredi est resté sur des modalités de fonctionnement ALSH dans son organisation, avec un projet pédagogique spécifique. | <ul style="list-style-type: none"> - Pas de lieux dédiés aux accueils périscolaires. - Pas/peu d'aménagement permanents sur les accueils - Très peu de projets d'animations thématiques (réfléchir aux modalités pédagogiques de ces accueils particuliers de courte durée, de type ateliers thématiques ?). |
|---|---|

Les accueils extrascolaires 3-11 ans

- Un accueil extrascolaire en alternance sur les écoles de Garlin et Diusse selon les périodes (petites et grandes vacances) et les années.
- Des propositions de séjours (hiver et été) et de stages multi activités pour les 3-5 ans et 6-11 ans
- Fermeture de l'ALSH 2 semaines en décembre et 1 semaine en août
- Des tarifs harmonisés qui tiennent compte du quotient familial des familles et du nombre d'enfants inscrits au sein d'une même fratrie.
- Depuis 2016, l'activité ALSH est passée de 39 jours à 84 jours de fonctionnement en extrascolaire.
- Près de 25 % des enfant accueillis proviennent de communes extérieures au territoire du SIVOS

Activités 2021 :

- ✓ *Au cours de l'année 2021, près de 207 inscriptions ont été comptabilisées en accueil de loisirs, alors même que le service était fermé lors des vacances de printemps en raison de la crise sanitaire COVID19*
- ✓ *L'activité du service ALSH 2021 représente 965 journées et 65 demies journées d'accueil.*



+ Alternance des lieux d'accueil (Garlin et Diusse) permet de limiter les contraintes de mobilité des familles.

+ Des propositions de séjours thématiques et de stages multi activités pour tous les âges

+ Des tarifs équitables et accessibles

+ Proximité du centre de loisirs à Garlin avec les équipements culturels et sportifs.

+ Mixité dans la composition des équipes pédagogiques (permanents et occasionnels).

+ Des réunions d'équipe pour la préparation des périodes d'accueil.

+ Existence d'un affichage lumineux à l'entrée de Garlin et de tracts diffusés aux familles pour informer des programmes.

+ Des horaires d'ouverture et de fermeture harmonisés avec l'accueil du mercredi

+ Un site internet et un espace famille de faciliter les communications et inscriptions aux services du Syndicat

+ Des animateurs qualifiés sur des emplois permanents au sein de la collectivité

+ Des animateurs qualifiés sur des emplois permanents au sein de la collectivité

+ Des partenariats développés avec les autres acteurs éducatifs (associatifs, CCLB...).

- Manque de lisibilité des lieux d'accueils pour les familles et les enfants selon les périodes.

- Absence de local spécifique empêche de s'approprier un espace dédié aux loisirs des enfants.

- Pas de plan de formation lisible des personnels.

- Absence d'espace de participation et de concertation avec les enfants.

- Pas de réflexion/de proposition spécifique sur l'accueil des enfants en situation de handicap

- Pas de Réseau local d'Appui à la Parentalité identifié (RAP)

- Pas de projet passerelle entre les écoles maternelles et la crèche de Garlin

- Peu de permanence de la ludothèque sur Garlin

• Les actions en faveur des jeunes 11-15 ans

Les actions du SIVOS en faveur des jeunes s'inscrivent dans un périmètre intercommunal. Elles ont ainsi été considérablement enrichies grâce aux partenariats avec la Communauté de Communes des Luys en Béarn (CCLB), compétente pour accompagner sur le temps extrascolaire les actions menées en faveur des 11 à 15 ans et pour structurer les interventions des trois espaces jeunes du territoire intercommunal (Arzacq-Arraziguet, Garlin et Serres-Castet).

Ainsi, l'implantation d'un Espace Jeunes sur le périmètre du Syndicat et plus particulièrement sur la commune de Garlin fait partie d'un maillage territorial et partenarial cohérent.

Fort de ces diagnostics et de ces stratégies partagés, le Syndicat des écoles a porté entre 2019 et 2021 un projet de création d'un Espace Jeunes sur la commune de Garlin, nouveau lieu formalisé et repéré pour accompagner les jeunes de 12 à 17 ans autour des objectifs suivants :

- **Favoriser l'accès des jeunes** aux structures de loisirs, à l'offre sportive et culturelle sur les temps péri et extrascolaires.
- **Créer des espaces d'implication, de participation à la vie citoyenne** et de prévention pour les jeunes du territoire.
- **Développer un lieu d'accueil, de travail et d'écoute** permettant aux jeunes de se retrouver sur les temps périscolaires.
- **Favoriser les échanges** de jeunes sur le territoire

Depuis fin mai 2021, l'Espace Jeunes est ouvert les mercredis après-midi de 13h30 à 18h30 ainsi que pendant les vacances scolaires. Depuis la rentrée scolaire 2021/2022, en plus des mercredis, l'espace Jeunes propose un accueil périscolaire tout au long de l'année : en fin de journée de 16h30 à 18h30. Ce fonctionnement de l'Espace Jeunes sur le temps périscolaire a été défini suite à une enquête réalisée en 2020 auprès des familles.

L'espace Jeunes s'inscrit dans un réseau partenarial important et dynamique afin de garantir aux jeunes une offre de service riche et complète : Conseil Départemental 64, Collège de GARLIN, Association Progrès, Centre social A. PEYRET, les Francas 64...

Les jeunes disposent désormais d'un lieu d'accueil, de travail et de projets, un lieu d'animation, de rencontres et d'accompagnement pour qu'ils puissent devenir de jeunes adultes éveillés et responsables.

Les actions portées par le SIVOS en faveur des jeunes doivent notamment permettre de :

- Favoriser l'accès des jeunes aux structures de loisirs, à l'offre sportive et culturelle sur les temps péri et extrascolaires.
- Créer des espaces d'implication, de participation à la vie citoyenne et de prévention pour les jeunes du territoire.
- Développer un lieu d'accueil, de travail et d'écoute permettant aux jeunes de se retrouver sur les temps périscolaires.
- Favoriser les échanges de jeunes sur le territoire.
- Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative ;
- Développer un partenariat local autour de la jeunesse, et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat ;
- Consolider la fonction éducative à destination des 12-25 ans en agissant sur le cadre de travail des professionnels de la jeunesse (qualification et formation, stabilisation des équipes, évolution des pratiques...) ;
- Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures.

- Contribuer au développement personnel et à la socialisation
- Permettre aux jeunes de s'approprier leur environnement en tant que citoyen du territoire
- Sensibiliser les jeunes aux questions de santé et d'exclusion

Perspectives 2022-2024 :

- ✓ *Le Syndicat des écoles s'inscrit dans la démarche engagée par la CCLB afin d'organiser des actions et animations délocalisées dans les communes du territoire. L'objectif étant de pouvoir « aller vers » les jeunes et de limiter les contraintes de mobilité très présentes sur le territoire.*



- + Une politique et des actions à rayonnement intercommunale
- + Des clubs sportifs prennent des initiatives pour « garder » les jeunes
- + Les jeunes participent à l'encadrement des plus jeunes (cercle des nageurs, judo...), à l'organisation de compétitions, arbitrage, former des jeunes bénévoles aux fonctions d'encadrement.
- + Les jeunes sapeurs-pompiers et les jeunes en service civique volontaire peuvent bénéficier des bourses initiatives jeunes pour l'aide au financement de leurs formations BAFA et/ou au permis de conduire.
- + Le SIVOS encadre les Ateliers jeunes organisés sur son territoire
- + Acquisition d'un minibus pour palier aux contraintes de mobilités
- + L'existence d'un Espace Jeunes ouvert sur les temps péri et extrascolaires
- + La possibilité d'utiliser un espace de travail équipé en matériel multimédia
- + Un programme d'animation riche et varié comprenant notamment des séjours et activités en communes avec les autres Espaces Jeunes du territoire
- + Les actions et partenariats engagés avec le collège
- + La mise à disposition des locaux du SIVOS à l'association Progrès pour les ateliers CLAS



- Un espace jeune difficilement accessible pour les jeunes sans leurs parents (pas de transport public adapté).
- Pas d'initiatives repérées pour accompagner les jeunes dans leurs projets (séjours en autonomie, sac à dos, projets jeunes 64...).
- Pas de tarification préférentielle pour les jeunes
- Peu de débats organisés pour réfléchir avec les familles sur les questions posées par l'adolescence.

• Une tarification des services équilibrée et équitable

Le Syndicat des écoles a progressivement mis en œuvre une politique de tarification. A travers cette démarche, la collectivité souhaite se donner les moyens de garantir l'accès de tous aux services publics de la collectivité, tout en mettant en place des grilles tarifaires plus justes et en limitant autant que possible les impayés.

Aussi, depuis 2018 une grille pour les services d'accueil périscolaire tenant compte de 2 niveaux de quotient familial :

	QF < 450€	QF > 450 €
Matin	0.40 €	0.50 €
Soir : jusqu'à 17h	0.90 €	1.00 €
Soir : de 17h à 19h	0.90 €	1.00 €

Puis en 2022, une nouvelle grille de tarification du service ALSH, tenant compte du quotient familial des familles ainsi que du nombre d'enfants inscrits. Ainsi, un tarif dégressif est appliqué dès le 2^{ème} enfant inscrit.

Depuis le 11 juillet 2022, les tarifs suivants sont appliqués au service d'accueil de loisirs et des mercredis (accueil journée et demi-journée hors repas) :

Tranche QF	Tarif appliqué au 1er enfant	Tarif appliqué au 2ème enfant	Soit un total pour 2 enfants	Tarif appliqué à partir du 3ème enfant	Soit un total pour 3 enfants
QF 0€ - 750 €	Journée : 8,20 € ½ journée : 4,10€	Journée : 5,75 € ½ journée : 2,85 €	Journée : 13,95 € ½ journée : 6,95 €	Journée : 4,05 € ½ journée : 2,00 €	Journée : 18,00 € ½ journée : 8,95 €
QF 751€ - 900€	Journée : 8,45 € ½ journée : 4,25 €	Journée : 5,90 € ½ journée : 2,95 €	Journée : 14,35 € ½ journée : 7,20 €	Journée : 4,15 € ½ journée : 2,05 €	Journée : 18,50 € ½ journée : 9,25 €
QF 901€ - 1 050€	Journée : 8,75 € ½ journée : 4,40 €	Journée : 6,15 € ½ journée : 3,05 €	Journée : 14,90 € ½ journée : 7,45 €	Journée : 4,30 € ½ journée : 2,15 €	Journée : 19,20 € ½ journée : 9,60 €
QF 1 051€ - 1 200€	Journée : 9 € ½ journée : 4,50 €	Journée : 6,30 € ½ journée : 3,15 €	Journée : 15,30 € ½ journée : 7,65 €	Journée : 4,40 € ½ journée : 2,20 €	Journée : 19,70 € ½ journée : 9,85 €
QF 1 201€ - 1 350€	Journée : 9,25 € ½ journée : 4,65 €	Journée : 6,50 € ½ journée : 3,25 €	Journée : 15,75 € ½ journée : 7,90 €	Journée : 4,55 € ½ journée : 2,30 €	Journée : 20,30 € ½ journée : 10,20 €
QF 1 351€ et plus	Journée : 9,50 € ½ journée : 4,75 €	Journée : 6,65 € ½ journée : 3,35 €	Journée : 16,15 € ½ journée : 8,10 €	Journée : 4,55 € ½ journée : 2,35 €	Journée : 20,70 € ½ journée : 10,45 €

Enfin, s'agissant des repas distribués en période scolaire et extrascolaires, le Syndicat des écoles a adopté en 2022 une grille tarifaire sociale, tenant compte à la fois du quotient familial des familles ainsi que du nombre d'enfants inscrits :

Tranches QF	Tarif 1 et 2 enfants	Soit un total pour 2 enfants	Tarif plus de 2 enfants	Soit un total pour 3 enfants
0 à 750	1,0 €	2,00 €	1,0 €	3,00 €
751 à 1 200	3,48 €	6,96 €	3,28 €	9,84 €
> 1200	3,69 €	7,38 €	3,48 €	10,44 €

Parmi les services publics portés par le syndicat, celui de la restauration scolaire prend une place toute particulière car il vise à garantir aux enfants l'accès à un repas quotidien équilibré à un prix accessible au plus grand nombre. La cantine scolaire et la restauration en ALSH est à la fois un service public indispensable aux familles, notamment lorsque les parents exercent des activités professionnelles éloignées du domicile, mais également un espace privilégié d'inclusion sociale pour les enfants.

Elle permet, en particulier aux élèves issus de familles défavorisées, de « bien manger » avec un repas complet et équilibré. Elle favorise ainsi leur concentration et le bon déroulement des apprentissages, tout en contribuant à la réduction des inégalités dès le plus jeune âge. Mettre en place une tarification sociale des cantines, c'est donner à chaque enfant les moyens de la réussite.

Dans le cadre de cette démarche, l'État soutiendra pendant une période de 2022, la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires pouvant aller jusqu'à 3 € par repas facturé à 1 € ou moins.

Enfin, s'agissant de l'accès à l'Espace Jeunes, sur le temps périscolaire, la formule retenue par le Syndicat des écoles et celle de l'adhésion à hauteur de 15 € par année scolaire.

Par ailleurs, les sorties et activités spécifiques organisées les mercredis après-midi font l'objet d'une tarification supplémentaire dans les conditions suivantes : Tarif sortie niveau 1 : 8€ / Tarif sortie niveau 2 : 15€ / Tarif sortie niveau 3 : 20 €.

S'agissant de l'accueil des adolescent en période extrascolaire, la grille tarifaire commune aux 3 Espaces Jeunes du territoire intercommunal est la suivante :

TARIFS

Une tarification harmonisée prenant en compte les revenus des familles est également définie sur l'ensemble des Espaces Jeunes.

	A	B	C	D	E	F	G*	H*
Bénéficiaires Aide au Temps Libre CAF	2 €	4 €	4 €	8 €	11 €	14 €	3 €	6 €
Bénéficiaires bons vacances MSA	1,25 €	3,25 €	2,50 €	6,50 €	9,50 €	12,50 €	2,25 €	5,25 €
QUOTIENT FAMILIAL	A	B	C	D	E	F	G*	H*
< 900	4 €	6 €	6 €	10 €	13 €	18 €	4 €	8 €
901-1150	5 €	8 €	8 €	12 €	15 €	20 €	4 €	8 €
1151-1300	6 €	10 €	10 €	14 €	17 €	23 €	5 €	10 €
1301-1550	7 €	12 €	12 €	16 €	19 €	25 €	5 €	10 €
1551-2800	9 €	15 €	16 €	20 €	23 €	29 €	8 €	14 €

L'offre sportive et culturelle

Carte des activités culturelles, sportives et socio-éducatives

Les associations sportives rencontrées regroupent plus 300 licenciés.

	3-6 ans	7-9 ans	10-12 ans	13-15 ans	Total - remarques
Jeunes Sapeurs-Pompiers				4	4 (100% de garçons)
Dojo garlinois	5 + 9 (hors secteur)	14 + 4(HS)	8	1	28 +13 (Hors Syndicat) dont 39% de garçons
Cercle des nageurs garlinois		16	19	17	52 + 20 HS dont 46% de filles
Basket (entente)	10	20	23	33	160 licenciés dont 86 jeunes (62% de filles)
Boule garlinoise				2	35 dont 2 moins de 17 ans
AIEM (école de musique)	4	14	13	11	42 dont 57% de filles
Association Progrès			21		21
Médiathèque					500 lecteurs

- Elles offrent un panel de pratiques sportives diverses
- Elles s'inquiètent de l'engagement bénévole, apprécient les temps c Nelson Paillou, fédérer, faire ensemble...)
- Certains s'interrogent sur l'intérêt de réfléchir à une coordination entre les clubs sportifs (club omnisport, intersport...)
- Des équipements sportifs (piscine, stades , gymnase) existent

Les propositions culturelles sont moins importantes (ou plus éloignées) :

- une médiathèque intercommunale pour la lecture publique en milieu rural à Garlin, qui développe des partenariats avec le collège, les écoles, les crèches, l'itinérance et des navettes du bibliobus départemental, propose des lectures préparées, hors les murs, participe à des opérations en réseau...
- un cinéma associatif d'art et d'essai à Garlin, qui promeut la culture en milieu rural avec des programmations jeunes publics, des animations spécifiques (cinéphiloups, cinégouter, cinévasion...)
- une école de musique (intercommunale) à Garlin qui fait découvrir la musique et l'apprentissage d'un instrument pour leur permettre d'intégrer, par exemple, l'harmonie ou la banda de Garlin
- un festival « tournant » sur les territoires de la communauté de communes (Festi'luy)



+ Journée Nelson Paillou, une manifestation appréciée

+ Des clubs motivés pour venir présenter leurs disciplines aux jeunes dans les centres de loisirs ou les espaces de jeunes

+ Des tarifs dégressifs par pratique, avec des réductions pour les fratries, en fonction de l'âge

+ Des clubs sportifs locaux participent aux stages multisports proposés par la CCLB

+ Le ciné Garlin initie des soirées projection/débat, organise des ciné-goûters, propose des animations thématiques et des séances non-commerciales, souhaite développer les partenariats et projets communs

+ Une école de musique qui fait découvrir la musique et l'apprentissage d'un instrument

+ La médiathèque possède un fond pour moitié pour les enfants et les jeunes, quelques spectacles programmés

+ Des équipements culturels de qualité (cinéma, médiathèque, école de musique)

+ Une piscine intercommunale ouverte sur Garlin de mai à octobre avec des périodes réservées aux apprentissages scolaires et activités associatives

- Peu de propositions culturelles

- Peu ou pas d'intégration des propositions culturelles des structures dans l'AJEUNDA de la CCLB

- 1/3 des effectifs changent chaque année pour certains clubs

- Communication peu développée par les clubs sportifs au-delà des réseaux d'adhérents (SMS, mail, facebook)

- Peu ou pas de lien entre les clubs sportifs, les écoles et le centre de loisirs

- Baisse des licenciés dans quasiment tous les clubs sportifs

- Pas de dispositif financier pour favoriser la participation de tous (ex : ticket pass sport/culture)

- Peu d'associations sont intervenues sur les ateliers périscolaires et sur le centre de loisirs - des risques de diminution des moyens pour l'itinérance (BDP)

- Peu de propositions d'activités sportives et/ou culturelles pour les 3/6 ans

• La participation des enfants et des jeunes

- Conseil de la vie collégienne, avec notamment : une prise de parole sur l'organisation de journées, la participation à la webradio du collège...
- Mise en place d'une commission jeunes (4) pour participer à l'organisation de Festiluy (été 2018) sur Garlin, piloté par le CS Alexis Peyret

Perspectives 2022-2024 :

Création par la CCLB d'un conseil communautaire des jeunes (CCJ) à partir de la rentrée 2022 afin de donner la parole aux jeunes. Le CCJ des Luys en Béarn se veut une instance de prise de parole, de propositions, de concertation, de décisions visant à rapprocher les jeunes des élus politiques et de leur permettre de faire partie de la vie de la collectivité.

En leur donnant l'occasion de s'impliquer activement dans les projets ayant une résonance directe sur les jeunes, les membres du CCJ vont découvrir les richesses de leur territoire, apprendre à mieux connaître les institutions publiques et rencontrer les principaux acteurs du territoire.



+ Des clubs sportifs mobilisés pour générer de nouveaux engagements et bénévoles

+ Des enfants associés aux choix des activités dans les centres de loisirs

+ Des jeunes en service civique volontaire présents dans les clubs sportifs

+ Le collège intéressé à travailler avec la commune de Garlin pour mettre en place un conseil municipal (local) de jeunes



- Parcours d'engagement peu ou pas repérés

- Pas de réflexion sur les jobs d'été et en particulier les formations habilitées (BAFA) pour permettre aux jeunes de rester sur le territoire

- Peu ou pas d'espace de mobilisation des jeunes autour de projets, (conseil de jeunes ?, comité des fêtes...)

• Les actions pour et avec les familles – partage de loisirs

Des initiatives sont prises par le cinéma de Garlin, avec le collège, autour de la semaine des familles. Le syndicat des écoles initie également des projets et temps d'accueil en commun avec les familles, dans le cadre des services périscolaires et extrascolaire.

Perspectives 2022-2024 :

Le SIVOS souhaite consacrer chaque année une journée festive en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Cette fête de l'enfance et de la jeunesse serait organisée en partenariat avec les équipes éducatives des écoles et du collège ainsi que les associations sportives et culturelles locales.



+ Mobilisation des familles sur l'encadrement des jeunes (clubs sportifs)

+ Des soirées et des goûters partagés enfants-parents avec Ciné-Garlin à l'initiative du cinéma et/ou de clubs sportifs et des services du SIVOS

+ Forum des associations durant la journée Nelson Paillou

+ Articulation CLAS collège et relations aux familles formalisées



- Peu de rencontres et d'espaces de participation des familles sur les temps péri et extrascolaires

- Les projets pédagogiques des accueils péri et extrascolaires peu lisibles pour les familles

- Pas de lieux d'accueil enfant parent (LAEP) ou de réseau appui parents (RAP) repéré sur ce territoire

- Problème de représentation des parents au sein des conseils d'école

L'information et la communication

Les associations partenaires possèdent leurs propres outils de communication, (essentiellement vers leurs adhérents et/ou licenciés – sms, Facebook, affiches, tracts) excepté Ciné Garlin qui diffuse largement ses programmes,

Par ailleurs, un panneau d'information électronique est implanté à Garlin et permet la diffusion de communications tout au long de l'année.

Le SIVOS met en œuvre une stratégie de communication adaptée aux différents services et bénéficiaires :

- **A destination des jeunes** : Site internet, Pronote, Flyer, Stand lors de la fête de l'enfance et de la jeunesse d'octobre 2022, affichage et discussion à l'Espace Jeunes
- **A destination des familles** : Site internet, Pronote, Flyer, Stand lors de la fête de l'enfance et de la jeunesse d'octobre 2022, Fiche d'information inscriptions année scolaire 2022-2023, Article Sud-Ouest est La République
- **A destination des partenaires** : Site internet, Réunions de travail, Comité Syndical, Article Sud-Ouest est La République, Rapports d'activités

Le site internet du SIVOS et le module Espace Famille du logiciel Inoé sont les principaux outils de communication auprès des famille

Les communications auprès des jeunes se font principalement par le biais de Pronote

Perspectives 2022-2024 :

Création d'une page Facebook pour valoriser les activités et projets du SIVOS.



- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> + l'existence d'un site internet du SIVOS ainsi que d'un portail famille permettant les communications et les inscriptions aux différents services + Une identité visuelle du SIVOS avec un Logo + Ingénierie et outils de la CCLB pour les communications dédiées aux actions jeunesse + Les établissements scolaires (écoles et collèges) sont les relais des informations données par le SIVOS et les associations locales | <ul style="list-style-type: none"> - pas d'outils communs à l'ensemble des clubs sportifs, culturels...(communication mutualisée entre les structures et propositions éducatives?) - très peu d'associations ont leur site internet - peu ou pas de lisibilité des actions vers les enfants et les jeunes dans les différents bulletins municipaux de l'ancien canton de Garlin - pas de personne ou d'espace dédié à l'information des familles sur le centre de loisirs et/ou les accueils périscolaires |
|--|--|

Les partenariats en cours et à venir

Les rencontres des acteurs éducatifs, sportifs et culturels ont permis de repérer des envies de faire ensemble, de réfléchir avec d'autres et pour certains, de formuler des propositions :

- travailler la question de la participation des parents et l'implication des usagers vers le statut de bénévolat
- augmenter l'échelle du territoire pour augmenter le nombre de licenciés
- permettre la rencontre et les échanges entre le réseau des associations du territoire

- travailler la question de la psychologie du jeune (insatisfaction « permanente », mal-être), mal-être
- développer l'association des mots ruralité et plaisir
- développer la question du développement durable au centre de loisirs
- profiter des fêtes locales pour mettre en place des « épreuves-concours » spéciaux pour faire découvrir d'autres pratiques
- croiser les réflexions (sport-éducation-santé- philosophie)
- organiser des tournois éducatifs.

Depuis sa création et à travers la mise en œuvre de son schéma de développement 2018-2021, le SIVOS s'est constitué un solide réseau de partenaires, acteurs du monde éducatif et social :

- ✓ La CAF 64, dans la mise en œuvre, le financement et le suivi des actions enfance jeunesse
- ✓ Communauté de communes des Luys en Béarn, coordinateur des actions jeunesse sur le temps extrascolaire
- ✓ Centre social Alexis Peyret et Espace Jeunes d'Arzacq, à travers des projets communs sur le temps extrascolaire et sur les actions délocalisées
- ✓ Les communes du territoire
- ✓ Le collège de Garlin, situé à proximité immédiate de l'Espace Jeunes dans les actions de prévention, de communication et la réalisation de projets communs en faveur des jeunes
- ✓ L'Association Progrès qui organise des ateliers CLAS dans les locaux du Syndicat en liaison avec l'accueil des jeunes sur le temps périscolaire et l'organisation de CLAS été
- ✓ Le département des Pyrénées Atlantiques dans le cadre du dispositif Jeunes 64 et dans le soutien au financement de la cantine pour certaines familles
- ✓ Le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et au sport dans la mise en œuvre des activités et services d'accueil de mineurs
- ✓ Les Francas 64 dans la réalisation des études de territoire et l'organisation de formations thématiques
- ✓ Ludothèque, médiathèque et écoles de musique du territoire, partenaires pour le prêt de jeux, livres, projets musicaux, animations culturelles et loisirs
- ✓ CCAS et maison de retraite de Garlin avec des projets à mener autour de la solidarité et du lien intergénérationnel
- ✓ Les écoles maternelles et élémentaires du territoire, établissements gérés par la collectivité mobilisés dans le cadre de projets transverses à mener autour de parcours éducatifs thématiques
- ✓ L'association Ciné Garlin pour la réalisation d'un projet cinéma en cours avec des étudiants réalisateurs et les jeunes du territoire
- ✓ Les associations locales sportives pour l'organisation d'ateliers et stages sportifs
- ✓ Le SIECTOM, Syndicat Intercommunal assurant la compétence COLLECTE des déchets dans le cadre des projets de recyclage et revalorisation des déchets
- ✓ Les acteurs culturels et loisirs dans l'organisation des activités ludiques

Perspectives 2022-2024 :

Consolider les partenariats avec les acteurs associatifs en étudiant avec eux les conditions de création et de développement d'une école multisport

Nouer de nouveaux partenariats autour de l'enfance et de la jeunesse avec d'autres territoires et dans le cadre d'échanges européens

Premières conclusions provisoires

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le

SLO

ID : 064-200064160-20220721-2022_D3-DE

- ✓ Consolider ce territoire éducatif (agriculture, nature et développement durable, coéducation, concertation, innovation).
- ✓ Développer les espaces de concertation et de participation des acteurs éducatifs du territoire (un comité local pour l'éducation).
- ✓ Favoriser la mobilité des enfants et des jeunes (déplacements doux) sur le territoire de la communauté de communes des Luys en Béarn et vers les pôles urbains.
- ✓ Proposer une implication des jeunes dans la vie du territoire (conseil local de jeunes, conseil municipal et communautaire des jeunes...).
- ✓ Développer les fonctions d'accueil, d'activités et d'orientation du centre de loisirs éducatif. Améliorer la qualité des accueils périscolaires et extrascolaires (projets pédagogiques, organisation, horaires, qualité des repas (bio et/ou productions locales), tarification dégressive (aides sociales), déplacement, ouverture culturelle..),
- ✓ Développer le principe de loisirs partagés (enfants, parents, seniors, lien intergénérationnel).
- ✓ Favoriser l'accompagnement à la scolarité pour les classes élémentaires et les élèves du collège.
- ✓ Promouvoir et/ou s'impliquer dans un lieu d'accueil enfants-parents.
- ✓ Poursuivre l'organisation des séjours de vacances et des stages multi-activités.
- ✓ Accompagner l'organisation d'actions et évènements délocalisés sur le territoire
- ✓ Proposer une manifestation fédératrice « un événement moteur » comme la fête de l'enfance et de la jeunesse
- ✓ Poursuivre les actions de communication commune avec la CCLB et les communes membres (sur les initiatives, les spectacles...) spécifiques aux enfants et aux jeunes.

Le projet éducatif territorial

Ce chapitre présente les valeurs affirmées par le groupe de pilotage. Elles traduisent le parti pris décliné en ambitions éducatives.

Elles vont définir le fondement de toute action éducative conduite sur le territoire.

Les visées éducatives.

Le PEDT est un outil qui promeut et facilite la coéducation et la continuité éducative, afin de favoriser la réussite éducative de l'enfant, son épanouissement et son bien-être.

Le PEDT se fonde par la définition d'un territoire éducatif porteur de progrès et d'identité.

Chaque enfant doit pouvoir accéder à une offre éducative à l'échelle du territoire rural et des villages (accessibilité physique et financière).

Le PEDT doit permettre de construire un parcours éducatif global à l'échelle de l'enfant, soucieux de ses besoins et de son rythme qui l'ouvre sur le monde et les autres, développe sa créativité et d'éprouver du plaisir. (pratiques culturelles, pratiques sportives...)

Tous les co-éducateurs doivent pouvoir se connaître, se reconnaître, se respecter, s'impliquer, partager des valeurs et objectifs éducatifs, apprendre, construire ensemble.

Les valeurs identifiées par le groupe de pilotage

Le projet éducatif territorial du syndicat des écoles de la région de Garlin s'inscrit dans le respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et des valeurs de la République « Liberté, Égalité, Fraternité ». Il s'attache également à prendre en compte la Convention internationale des Droits de l'Enfant sur le territoire et en particulier l'égal accès des enfants à des loisirs, aux droits de participation.

Le projet éducatif territorial doit permettre de conforter et de renforcer les principes et les valeurs définis suivantes :

Laïcité

La laïcité est une valeur liée au respect mutuel. La laïcité va au delà de la tolérance : elle invite non seulement à admettre mais à comprendre l'autre (son histoire, sa culture...). Elle implique alors de lutter contre toute atteinte à l'intégrité et à la dignité des personnes, contre toute idéologie contraire aux droits de l'homme et aux droits de l'enfant.

Respect

Aptitude à s'accepter soi-même et accepter l'autre dans son altérité (sa différence), dans le respect des valeurs comme la laïcité, la liberté et la citoyenneté.

Égalité

Chacun, quels que soient son âge, son genre, ses potentialités, son origine ou sa situation sociale devrait pouvoir exercer ses droits et assumer ses obligations. La justice sociale consiste à garantir, à chacun, son droit à la dignité.

Une valeur primordiale qui doit être juste, permettre de penser ouverture à tous, la participation en fonction des revenus, diversifier sur l'ensemble du territoire, diversifier les contenus, les plages horaires...

Solidarité et coopération

la solidarité s'exprime par l'échange, l'entraide, le partage des connaissances comme des richesses. Elle invite à la réciprocité à condition de s'inscrire dans le cadre d'une reconnaissance mutuelle des droits.

Développer la coopération, c'est créer le contexte pour développer au mieux la communication, exprimer et accepter les différences, s'ouvrir culturellement et socialement vers les autres, s'accomplir à travers l'entraide.

Humanisme

Confiants dans l'Homme et soucieux de son bonheur, il s'agit de se tourner résolument vers l'enfance et la jeunesse. Dès l'enfance, il s'agit de favoriser le développement de la personne, tant dans sa dimension individuelle que dans sa dimension sociale et la détermination à révéler les potentialités de chaque être humain.

Inclusion

Le projet éducatif doit permettre de mettre en œuvre une politique particulièrement volontariste en direction des publics concernés par le handicap. L'accueil effectif des enfants porteurs de handicap au sein des espaces de loisirs et éducatifs correspond à un besoin essentiel de socialisation de ces enfants, et de répit de leur entourage. Il contribue à l'apprentissage de la vie collective, au développement et à l'épanouissement des enfants et adolescents.

Le projet éducatif territorial promeut le **concept de coéducation**.

L'éducation est partagée entre les différents acteurs éducatifs : la famille ; l'école et les différents acteurs qui interviennent auprès de l'enfant dans divers domaines (accueil de loisirs, les loisirs, le sport, la culture, la santé... les actions éducatives doivent être complémentaires dans les différents temps de vie de l'enfant.

L'action éducative conduite dans le cadre du projet éducatif territorial devra transmettre et faire vivre cette conception de l'Éducation et de ses valeurs décrites précédemment.

Elle devra permettre à l'individu de se développer avec et par les autres.

Elle devra permettre aux enfants et aux jeunes de comprendre, de se situer et agir sur leur territoire mais aussi s'ouvrir à la complexité du monde et ainsi de se construire une citoyenneté consciente.

Être Citoyen, c'est participer, s'engager, vivre ensemble harmonieusement dans un environnement commun. L'acquisition d'une citoyenneté active passe par des codes et a pour ambition d'améliorer le fonctionnement collectif.

Il s'agit de développer des « vécus » pour les enfants et les jeunes. Il s'agit donc de penser de véritables parcours éducatifs sur tous les temps de vie de l'enfant (école, temps péri et extra scolaires), où l'on retrouvera à la fois des principes et des pratiques qui se développeront de façon cohérente dans les démarches développées.

Les parcours éducatifs

Les parcours éducatifs, dans l'école et après l'école, n'ouvrent-ils pas des possibles en contribuant à l'acquisition de connaissances et de compétences? Il ne s'agit pas de scolariser le temps libre, ni de concevoir des réponses consuméristes face à certaines demandes familiales. Les pratiques ludiques favorisent, renforcent, permettent les apprentissages.

Il est nécessaire de « Concevoir des parcours éducatifs qui soient des cheminements adaptés aux enfants et aux adolescents »

« Il s'agit de penser et mettre en œuvre des continuums éducatifs entre les différents espaces éducatifs, espaces d'accueil de la petite enfance, espaces scolaires, espaces péri et extrascolaires et hors de ceux-ci, y compris en associant les enfants et les adolescents dans ce processus. Le développement de Centres de loisirs associés à l'école (CLAE) ou de Centres de loisirs associés au collège peut répondre à cette ambition. »

Le parcours d'éducation artistique et culturelle au service de la construction de l'identité

La culture est constitutive d'un ensemble de repères utilisables dans différentes circonstances, de repères inter agissant sur la construction des individus. Elle comporte plusieurs dimensions, notamment une dimension esthétique, une dimension d'identité.

Penser le volet culturel des Projets locaux d'éducation recèle un véritable enjeu de développement de l'esprit critique, d'accès à la citoyenneté, de conquête d'autonomie et de construction d'identité. Traiter

d'éducation et de culture n'est-ce pas évoquer outre les questions de pratiques des enfants et des adolescents, les éducation aux arts plastiques, aux techniques, au patrimoine, aux médias et à l'environnement, etc... Il s'agit en effet de ne pas réduire l'éducation culturelle à l'éducation artistique.

Il est important de développer «Des parcours d'éducation artistique et culturelle au service de la construction de l'identité», de «Penser le volet culturel des Projets locaux d'éducation », en ne le limitant pas à l'éducation artistique, mais en incluant également les volets philosophiques, patrimoniaux, scientifiques et techniques, etc... Ces orientations recèlent un véritable enjeu de développement de la sensibilité, de l'altérité, de l'esprit critique, d'accès à la citoyenneté, de conquête d'autonomie... de construction de la personne.

Gouvernance, pilotage et évaluation du PEDT

Dans un PEDT, qui à compter de son approbation devient un processus vivant et évolutif, le pilotage et l'animation sont deux dimensions indissociables :

- ✓ En interne, il conviendra de piloter pour assurer l'avancement des actions, identifier les arbitrages et ajustements nécessaires en cours d'année, permettre au SIVOS de communiquer et valoriser les actions réalisées,
- ✓ En externe, il faudra animer pour entretenir la mobilisation des partenaires, impulser ou soutenir les actions en faveur des enfants et des jeunes, coordonner l'intervention des différents acteurs éducatifs

Le pilotage sera assuré par la Direction du SIVOS et le coordonnateur Enfance Jeunesse.

Le suivi des objectifs du PEDT et de la mise en œuvre de son schéma de développement est assuré par le comité de pilotage du PEDT, composé :

- De la Présidente du Syndicat des écoles
- De représentants du comité syndical, élus délégués de la commission Enfance Jeunesse
- Du Directeur des services
- Du coordonnateur enfance jeunesse de la collectivité

Les partenaires du PEDT seront également invités à participer 1 fois par an au comité de pilotage.

Les équipes éducatives sont également largement associés à la mise en œuvre des actions et à l'évaluation de la démarche à travers des réunions trimestrielles ainsi que dans le cadre des conseils d'écoles.

Les représentants des parents des enfants et jeunes sont également concertés

Indicateurs d'évaluation pouvant être retenus :

A titre d'exemple, les indicateurs d'évaluation suivants peuvent être retenus dans le cadre de la mise en œuvre du PEDT, afin d'évaluer si les objectifs du projet sont atteints.

Accompagner et développer les pratiques du numérique et des multimédias

- ✓ Nombre d'heures d'animation réalisées
- ✓ Nombre d'heures de présence sur les réseaux réalisées

Associer les familles aux animations et projets des enfants et des jeunes

- ✓ Nombre d'heures de temps partagé réalisées

Contribuer au déploiement des actions délocalisées sur le territoire

- ✓ Nombre d'actions et évènements délocalisés réalisés
- ✓ Nombre de nouveaux enfants et jeunes touchés

Développer des échanges entre territoires en France et en Europe

- ✓ Nombre d'actions et évènements communs réalisés
- ✓ Nombre de jeunes et de structures participantes

Développer l'inclusion des enfants et des jeunes (isolés, handicapés, marginalisés...)

- ✓ Nombre d'enfants et de jeunes en situation de handicap accueillis
- ✓ Distance parcourue avec le minibus et nombre personnes transportées

Développer l'accès des enfants et des jeunes et les partenariats avec les acteurs locaux, associatifs et éducatifs

- ✓ Nombre de carte jeunes distribuées et liste des partenaires du projet
- ✓ Nombre d'enfants et de jeunes fréquentant la structure et participant aux ateliers CLAS
- ✓ Nombre d'actions et évènements communs réalisés
- ✓ Nombre de partenariats noués

Renforcer les actions communes avec les établissements scolaires (écoles et collège)

- ✓ Nombre d'actions et évènements communs réalisés
- ✓ Part des nouveaux enfants et jeunes fréquentant les services du SIVOS
- ✓ Nombre et type d'ateliers débats réalisés et nombre moyen de jeunes participants

Faire évoluer la politique enfance jeunesse de la collectivité

- ✓ Nombre de participants et résultats des enquêtes réalisées
- ✓ Nombre et type de nouvelles actions proposées

Structurer la gouvernance et le suivi du PEDT

- ✓ Composition et fréquence des réunions

Permettre l'émancipation et la responsabilisation des jeunes en accompagnant leurs initiatives et le développement de projets participatifs

- ✓ Nombre de chantiers jeunes réalisés, liste des communes et nombre de jeunes concernées
- ✓ Nombre et type de projets jeunes réalisés
- ✓ Nombre d'actions et évènements communs réalisés avec le CCAS et la maison de retraite

Professionaliser les personnels d'animation et les inscrire durablement dans l'organisation

- ✓ Nombre de jours et type de formations réalisées
- ✓ Obtention des diplômes et certifications

Les orientations éducatives et le schéma de développement 2018-2021 et 2022-2024



Réalisé 2018-2021



Non réalisé 2018-2021



En cours



Nouvelles actions 2022-2024

Orientations et actions	Situation	Commentaires
1- Développer et consolider une identité du territoire		
Caractériser une identité visuelle PET, un label territoire éducatif (manger bio, manger local, santé des enfants) et communiquer largement		> Réalisation d'un logo > Installation de la collectivité dans un nouveau bâtiment > Création d'un site internet > Mise en œuvre de la démarche "Manger Bio et Local" dans les cantines de Diusse et Boueilh
Réaliser une charte graphique		> Utilisation du logo et d'une charte graphique dans les communications auprès des familles
Proposer un défi aux jeunes du territoire pour la caractérisation du territoire : « En quête d'identité, du territoire », « moi, 15 ans, j'aime et je bouge sur mon territoire, j'agis pour et avec mon territoire » (via l'espace jeunes)		> Organisation de séjours itinérants sur le territoire avec l'espace jeune
Mettre en place un groupe de travail au sein du syndicat sur le « manger bio, manger local » en lien avec les écoles et le collège.		> Mise en œuvre de la démarche "Manger Bio et Local" dans les cantines de Diusse et Boueilh
<i>Projets actions et animations jeunes délocalisées avec la CCLB</i>	2022	
<i>Organiser une rencontre / un regroupement multi-structures au sein du territoire</i>	2023	
<i>Organiser un échange Européens jeunesse afin de valoriser l'identité du territoire à l'étranger</i>	2023	

2- Favoriser la réussite éducative de tous les enfants et jeunes du territoire

Proposer un CLAS école		> Partenariat noué avec l'association Progrès pour l'organisation d'ateliers CLAS jeunes dans les locaux du SIVOS et journées passerelles durant les vacances d'été. En revanche, difficultés à mettre en œuvre un CLAS enfants en raison du portage financier de ce dispositif. Pour autant, le besoin est réel.
Mettre en place un comité local pour l'éducation, pour poursuivre la gouvernance du PET (3 rendez-vous par an)		> Création d'une commission Enfance Jeunesse composée d'élus délégué du comité syndical avec une fréquence trimestrielle des réunions
Développer les pratiques du numérique dans la scolarité des enfants en lien avec les projets d'équipements des écoles		> 2 campagnes d'investissement pour du matériel numérique dans les écoles (2018-2020) soutenues par le label "Ecoles numériques" de l'éducation nationale
Construire des parcours éducatifs thématiques (médias, environnement, activités scientifiques et techniques, culture) en lien avec les écoles, le collège et les accueils collectifs de mineurs (extrascolaire, périscolaire, espace jeunes...)		> Travail engagé au sein de l'ALSH et de l'Espace Jeunes. Ces dispositifs doivent être amplifiés dans le cadre de la démarche "Plan mercredi"
<i>Mise en œuvre du dispositif "Cantine à 1 €" afin de permettre aux élèves issus de familles défavorisées, de « bien manger » avec un repas complet et équilibré et contribuer à la réduction des inégalités dès le plus jeune âge</i>	2022	
<i>Poursuivre le plan d'équipement numérique des écoles à travers le "label écoles numériques", l'amélioration des connexions internet et des moyens de téléphonie, ainsi que la sécurisation et la maintenance des équipements numériques et informatiques de la collectivité</i>	2022-2023	
<i>Evaluer les conditions et opportunités de mise en œuvre d'un accueil périscolaire avec des animations éducatives et sportives lors de la pause méridienne</i>	2023	
3- Agir avec les familles		
Développer les loisirs partagés sur les accueils collectifs de mineurs		> Démarche engagée au sein de l'ALSH et de l'Espace Jeunes à poursuivre et consolider

Développer la fonction accueil sur le territoire auprès des familles (ex : coin parents sur le centre de loisirs, permanence physique des familles au sein du syndicat, portail internet d'accès, Lieu Accueil Enfants Parents...)		<ul style="list-style-type: none"> > Nouveaux locaux du SIVOS accessibles avec présence des équipes d'animations > Existence d'une plateforme famille pour l'inscription aux services et activités et pour communiquer > Coin parents sur l'ALSH et permanences parents à organiser
Participer à des événements nationaux ou locaux promouvant la politique en faveur de la parentalité (fête des familles, fête du jeu, aquitaine sport pour tous, journée Nelson Paillou)*		> Participations aux actions et événements locaux (Journée Nelson Paillou)
Favoriser la participation des parents au comité local pour l'éducation		> Représentants des parents d'élèves et des APE concertés sur le fonctionnement de services et associés aux projets du SIVOS
Développer un réseau d'appui à la parentalité sur le territoire (RAP)**		
Participer au déploiement de la ludothèque sur le territoire***		> Partenariat noué avec la Ludothèque de Thèse et permettant de bénéficier de prêts de jeux et de participer aux actions et événements qu'elle organise
<i>Organiser une fête de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire en partenariat avec les équipes éducatives, les familles et les associations sportives et culturelles du territoire</i>	2022-2023	
4- Permettre l'accès de tous les enfants et jeunes aux structures de loisirs, à l'offre sportive et culturelle		
Création d'une structure d'accueil pour les plus de 13 ans		> Création d'un Espace Jeunes en 2021 avec un accueil périscolaire et extrascolaire
Croiser les initiatives du collège et le futur espace jeunes		> Lien étroit avec l'équipe éducative du collège : participation aux réunions de rentrée, projets communs, parcours de responsabilisation
Accompagner l'accès aux pratiques (pass sport/culture et/ou école des loisirs sportifs et culturels ?)		
Proposer des tarifs dégressifs, selon les Quotients Familiaux, sur les Accueils Collectifs de Mineurs, espace, jeunes, périscolaires,		> Mise en œuvre progressive de grilles de tarification sociale pour tous les services du SIVOS
S'inscrire sur un moment fédérateur de type « forum des associations » déjà existant		> Pas d'évènement existant sur le territoire -> à associer au projet de fête de l'enfance et de la jeunesse
<i>Organisé des séjours et stages passerelles à destination des futurs collégiens</i>	2023	

Création d'une école multi-activités sportives et culturelles	2022-2023	> Recrutement d'un apprenti spécialisé afin de créer une école multisportives locales
Création d'une carte jeunes ou pass jeunes permettant d'offrir aux jeunes des avantages chez les commerçants, associations et partenaires locaux, ainsi que des accès privilégiés à des événements jeunesse	2022-2023	
Nouer de nouveaux partenariats avec les acteurs éducatifs du territoire (mission locale, services de prévention spécialisés, réseau familles rurales, clubs sportifs, médiathèque, ludothèque, ciné Garlin)	2022-2024	
Evaluer les conditions et enjeux d'élargir la politique de la collectivité aux jeunes 16-17 ans	2023	

5- Développer une offre éducative de qualité et améliorer les conditions d'accueil

Améliorer la qualité des accueils collectifs de mineurs		> Réécriture des projets pédagogiques avec un socle commun à l'ensemble des services d'accueil
Développer la formation et qualification des animateurs (plan de formation, formations professionnelles..)		> Pérennisation des emplois au sein de la collectivité et formation des animateurs (BAFA et BAFD)
Développer des propositions de séjours de vacances, de rencontre inter-centres (avec d'autres territoires)*		> Organisation de séjours et stages multi activité au sein de l'ALSH et de l'Espace Jeunes avec actions communes à l'échelle du territoire intercommunal pour les jeunes > Partenariats et échanges avec d'autres territoires à consolider dans le cadre du schéma de développement 2022-2024
Développer partenariat avec les structures culturelles et/ou initiatives existantes (festiluy..)		> Partenariats et actions communes avec les structures culturelles du territoire (médiathèque, cinéma, écoles de musique..)
Innover dans l'offre culturelle en créant des initiatives nouvelles en lien avec les écoles et le collège, concernant les classes de découverte, ou séjours d'intégration		> Participation financière du SIVOS aux séjours et sorties scolaires et prise en charge des transports pour pallier aux contraintes de mobilité

Proposer des parcours d'éducation artistique et culturelle au service de la construction de l'identité		> Atelier et stages culturels (des... sés au sein de l'Espace jeunes. tour de la musique
<i>Intégration du dispositif "Plan mercredis" pour améliorer l'offre et les conditions d'accueil au sein des services périscolaires et extrascolaires</i>	2022	
<i>Professionnaliser les personnels d'animation et les inscrire durablement dans l'organisation</i>	2022-2024	> Poursuite du plan de formation des personnels d'animation > Soutien au financement des formations BAFA et BAFD > Intégrer un contrat d'apprentissage autour des spécialités sport culture
<i>Poursuite du plan d'investissement pour la réhabilitation du patrimoine de la collectivité avec la rénovation des écoles maternelles de Garlin et Diusse. Ces bâtiments sont également mutualisés avec les structures d'accueil périscolaire et ALSH.</i>	2022-2024	> Etudes de maîtrise d'œuvre en cours pour un début des travaux en septembre 2023 sous réserve de l'obtention des cofinancements (Etat, Département et CAF 64)
6- Créer des espaces d'implication et de participation des enfants et des jeunes		
Promouvoir la convention internationale des droits de l'enfant		> A poursuivre
Créer un espace de participation comme un espace jeunes		> Equipement créé et inauguré en juillet 2021
Favoriser les échanges de jeunes avec d'autres territoires (inter-centres, séjours)		> Organisation de séjours et stages multi activités au sein de l'ALSH et de l'Espace Jeunes avec actions communes à l'échelle du territoire intercommunal pour les jeunes > Partenariats et échanges avec d'autres territoires à consolider dans le cadre du schéma de développement 2022-2024 avec si possible des échanges européens
Créer des associations de mineurs (junior associations, association temporaire d'enfants citoyens (ATEC))		> A faire dans le cadre du schéma de développement 2022-2024
<i>Promouvoir et accompagner le dispositif « projets jeunes 64 »</i>	2022-2023	
<i>Accompagner les jeunes dans le développement de projets solidaires, culturels, internationaux, environnementaux, citoyens...</i>	2022-2024	
<i>Favoriser les échanges et regroupement de jeunes avec d'autres territoires (base estivale pour les centres venant découvrir le territoire)</i>	2023	

<i>Participer aux démarches engagées par la CCLB pour la création d'un conseil communautaire des jeunes (CCJ) et proposer la mise en œuvre d'un conseil des enfants sur le territoire du SIVOS</i>	2022-2023	
<i>Participer à l'organisation et au développement des ateliers jeunes sur le territoire</i>	2022-2024	
<i>Créer et développer les liens sociaux et intergénérationnels à travers des actions communes avec la maison de retraite et le CCAS de Garlin</i>	2023-2024	
<i>Organiser des ateliers débats sur le temps de Pause méridienne en partenariat avec le collège de Garlin</i>	2023	
7- Favoriser l'accessibilité aux services et l'information des familles		
Dégressivité tarifaire sur la restauration scolaire, le transport,		> Mise en œuvre progressive de grilles de tarification sociale pour tous les services de la collectivité
Rendre lisible les tarifs appliqués (restaurant scolaire, périscolaire, extrascolaire, transport...) et mieux communiquer		> Harmoniser des tarifs pour tous les services de la collectivité et communication des informations auprès des familles (Site internet, Mails, Espace famille...)
Créer le site internet du syndicat		> Site internet créé et alimenté régulièrement par les actualités du SIVOS
Créer une plate-forme (= un espace dédié) sur le site du syndicat pour les familles (inscription, agenda, actualités..)		> Plateforme famille créé et permettant les réservations et la diffusion de messages
Se servir des supports de la CCLB (ajeunda, site internet..) et favoriser la communication croisée entre le syndicat et la CCLB		> Mutualisation des outils de communication pour les activités jeunesse en période extrascolaire > Organisation à structurer et outils à imaginer pour valoriser les écoles et les projets périscolaires et jeunesse
Réaliser un annuaire des associations de façon électronique*		> Annuaire des associations créé -> à mettre à jour sous un format livret numérique dans le cadre du schéma de développement 2022-2024
Éditer une version du guide « loisirs sportifs et culturels » pour les nouvelles familles arrivantes (et vers les entreprises qui s'installent?)		
<i>Elaboration d'un règlement intérieur des services pour préciser aux familles les conditions tarifaires et modalités d'inscriptions aux services du SIVOS</i>	2022	
<i>Mise en œuvre du dispositif "la cantine à 1 €" pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 750 €</i>	2022	
<i>Mettre en œuvre le dispositif les "promeneurs du net" au sein de la structure</i>	2023	

<i>Organiser des animations et activités permettant l'accès à la structure pour des jeunes en situation de handicap</i>	2023-2024	
8- Améliorer les conditions de mobilité et de transport		
Proposer une plateforme de covoiturage		
S'équiper d'un minibus*		> Acquisition d'un minibus en 2022 avec reprise de l'identité visuelle du SIVOS
Proposer des déplacements doux (pédibus, vélobus, calèche..)		
<i>Evaluer les conditions et opportunités d'organiser un circuit de ramassage afin de pallier aux contraintes de mobilité des jeunes isolés sur le territoire</i>	2023	

Annexe 1 : Enquête sur les besoins des familles

3-15 ans

Syndicat des écoles de la région de Garlin

29 mars 2018

Version consolidée du 12 juillet 2022



• Restitution de l'enquête réalisée

Cette partie présente les résultats issus des traitements statistiques des questionnaires réalisés en janvier 2018.

L'objet est de mieux connaître les familles ayant des enfants âgés de 0 à 15 ans.

Il s'agissait de préciser :

- X les situations familiales et professionnelles
- X l'organisation du temps libre de leurs enfants
- X les besoins et les attentes au regard de l'offre existante
- X leurs attentes.

23% des familles ayant des enfants entre 0 et 25 ans ont répondu au questionnaire, ce qui représente 47% des familles ayant des enfants entre 0 et 15 ans, soit 124 familles et 279 enfants.

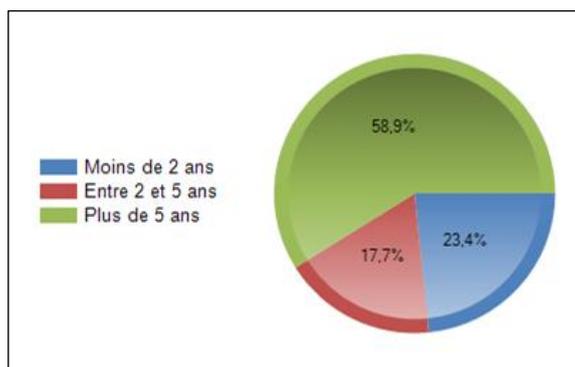
• Communes de résidence

Sur quelle commune habitez-vous ?

	Effectifs	% Obs.
Aubous	1	0,8%
Aydie	5	4%
Baliracq	3	2,4%
Boueilh	13	10,5%
Burousse	2	1,6%
Castetpugon	8	6,5%
Conchez	7	5,6%
Diusse	8	6,5%
Garlin	54	43,5%
Mascaraas	1	0,8%
Moncla	2	1,6%
Mont-Disse	2	1,6%
Mouhous	0	0%
Portet	5	4%
Ribarrouy	1	0,8%
Tardousse	3	2,4%
Taron	8	6,5%
Vialer	1	0,8%
Total	124	100%

- Des familles nouvellement installées sur le territoire

Depuis combien de temps habitez-vous sur cette commune ?



On constate **qu'un quart** de la population habite sur le territoire depuis moins de 2 ans. (soit 29 familles).

Comptez-vous rester sur la commune ?

	Effectifs	% Obs.
Oui	103	83,1%
Non	5	4%
Ne sais pas	16	12,9%
Total	124	100%

13% ne savent pas s'ils vont rester sur le territoire.

- 279 enfants présents dans ces 124 familles,

Combien avez-vous d'enfants ?

	Effectifs	% Obs.
1	16	12,9%
2	73	58,9%
3	27	21,8%
4 et plus	8	6,5%
Total	124	100%

59% des familles ont deux enfants.

L'échantillon est représentatif du territoire avec un taux de réponse atteignant les 40% au regard de la population enfantine

270 enfants ont moins de 20 ans (680 sur le territoire)

249 enfants ont entre 0 et 15 ans (525 sur le territoire)

232 enfants ont entre 3 et 15 ans.

82,9% vivent en couple et **17,1%** seul(e), pourcentages quasi-similaires aux pourcentages des familles monoparentales allocataires de la CAF64.

- Une majorité d'employés, d'ouvriers et d'agriculteurs

Quelle est votre profession ?

	Père	%Occ	Mère	%Occ
Employé(e)	25	20,6%	34	27,4%
Ouvrier(e)	22	17,7%	8	6,5%
Agriculteur(trice), viticulteur(trice)	21	16,9%	4	3,2%
Cadre	13	10,5%	4	3,2%
Fonctionnaire	8	6,5%	28	22,6%
Militaire	8	6,5%	1	1%
Artisan-commerçant(e)	7	5,6%	5	4%
Profession libérale	0	0%	5	4%
Autoentrepreneur	3	2,4%		0%
Assistant(e) maternelle		0%	9	7,2%
Autres	4	3,2%	1	1%
Sans emploi	4	3,2%	16	12,9%
Sans réponse	8	6,5%	9	7,2%

Autres = congé parental, retraité, invalide, en formation.
 Sans emploi = mère au foyer, sans profession.

96% des pères travaillent à temps plein tandis que les mères ont des temps de travail plus partiels.

Mères

Temps plein

Temps partiel à moins de 50%	2	2,1%
Temps partiel entre 50% et 80%	22	22,9%
Total	96	100%

Envoyé en préfecture le 25/07/2022

Reçu en préfecture le 25/07/2022

Affiché le

Effectifs **SLO** Sc. L. O.

ID : 064-200064160-20220721-2022_D3-DE5%

- 65% des emplois sont hors du territoire du canton de Garlin

Dans quelle commune travaille-t-il (elle)?

	Père		Mère	
	Nb Occurrences	% Obs.	Nb Occurrences	% Obs.
Garlin	17	16,7%	23	17%
Aire sur l'Adour	8	7,8%	10	7,4%
Pau	11	10,8%	18	13,4%
Mont de Marsan	8	7,8%	2	1,4%
St Jean de Poudge			3	2,2%
Conchez de Béarn			3	2,2%
Castetpugon	2	1,9%	4	2,9%
Diusse	2	1,9%	3	2,2%
Boueilh	4	3,9%	3	2,2%
Aydie	2	1,9%		
Autres communes du canton de Garlin	5	4,9%	6	4,4%
Serres-Castet	12	11,7%	5	3,7%
Arzacq	1		3	2,2%
Sévignacq	1		2	1,5%
Théze			3	2,2%
Lembeye			2	1,5%
Madiran			2	1,5%
Morlaas			4	2,9%
Lescar	1		4	2,9%
Bordes			2	1,5%
Uzein	3	2,9%	1	1%
Grand Sud-Ouest	3	2,9%		
Autres communes ** (64,40,32,33)	20	19,6%	15	11,1%

*Autres communes (père) : Viella, Stgermé, Soumoulou, Riscle, Mimizan, Mendousse, Lons, Léognan, Lacq, Idernes, Le Houga, Germé, Geaune, Espagne, Crouseilles, Corse, Condom, Borderes, Barcelonne du Gers, Arroses

**Autres communes (mère): Sarron, Riscle, Pontacq, Monassut, Lons, Lasclaverie, Langon, St Jammes, Idron, Gelos, Castelnau rivière basse, Bizanos, Billère, Barcelonne du Gers, Artiguelouve.

On remarque que l'essentiel du bassin d'emploi est en dehors du canton pour 65% des personnes questionnées (moyenne). Seulement 32% des pères travaillent sur le territoire et 38% pour les mères.

Des temps de trajets qui oscillent entre 0 min et 1h30 avec un trajet moyen de **27 min** pour les pères et **26 min** pour les mères.

37% des mères débutent leur emploi entre 7/8h et terminent entre 17/18h,

19% des mères ont des roulements (jour/nuit, matin/après-midi),

12,5% ont des horaires variables.

54,6% des pères débutent leur emploi entre 7/8h,

44,3% d'entre eux terminent entre 17/18h,

21,6% des pères ont des horaires variables.

75% des pères interrogés travaillent le mercredi, contre 58% des mères

- L'organisation du temps libre des enfants âgés de plus de 3 ans

16 % reconnaissent avoir des difficultés pour la garde de leurs enfants.

Si oui, cela concerne vos enfants de quel âge (3 ans et +)?

	Effectifs	% Rep.
Moins de 5	1	7,1%
De 5 à 6	4	28,6%
De 7 à 8	3	21,4%
De 9 à 10	5	35,7%
11 et plus	1	7,1%
Total	14	100%

Si vous rencontrez des difficultés, quand ?

	Effectifs	% Rep.
Le mercredi après-midi	12	54,5%
Le samedi matin	3	13,6%
Le samedi après-midi	3	13,6%
Le matin avant l'école	6	27,3%
Le soir après l'école	6	27,3%
Pendant les petites vacances	13	59,1%
Pendant les grandes vacances	11	50%
Autre, précisez	4	18,2%
Total	22	

Les familles repèrent 3 périodes difficiles pour l'accueil de leurs enfants (mercredi après-midis, petites et grandes vacances).

Les pratiques des activités dans une association, une structure

Votre enfant de 3 à 6 ans pratique-t-il des activités?	
oui	52,2%
non	47,8%
Votre enfant de 7 à 11 ans pratique-t-il des activités?	
oui	82,7%
non	17%
Votre enfant de 12 à 15 ans pratique-t-il des activités?	
oui	65,7%
non	34,3%

On constate une baisse importante des pratiques pour les 12-15 ans

Quels types d'activités pratiquent -ils?	Sportives	Culturelles
3-6 ans	19,4%	11,3%
7-11 ans	35,5%	17,7%
12-15 ans	9,7%	3,2%

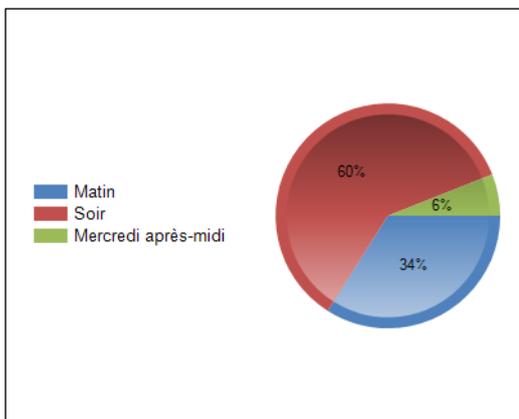
Des pratiques à dominante sportives pour les 7-11 ans et globalement une faible l'âge des enfants.

Des activités sportives que les jeunes pratiquent essentiellement sur Garlin, Mascaraas (équitation), Taron (football) et Vialer (équitation).

Vos enfants ne pratiquent pas d'activités. Pourquoi ?	Effectifs	% Rep.
Vous ne pouvez pas les conduire aux activités qu'ils souhaiteraient pratiquer	17	41,5%
Vous trouvez que les tarifs des activités sont trop élevés	11	26,8%
Vos enfants sont trop jeunes	11	26,8%
Les activités souhaitées n'existent pas	10	24,4%
Les horaires ou les périodes d'ouverture ne vous conviennent pas	9	22%
Vos enfants ne souhaitent pas pratiquer une activité organisée	8	19,5%
Vos enfants ne peuvent pas pratiquer des activités, dites-nous pourquoi	7	17,1%
Vous n'avez pas une bonne connaissance des activités proposées	6	14,6%
Total	41	

Les temps périscolaires et extrascolaires

Vos enfants fréquentent-ils l'accueil périscolaire de l'école ?

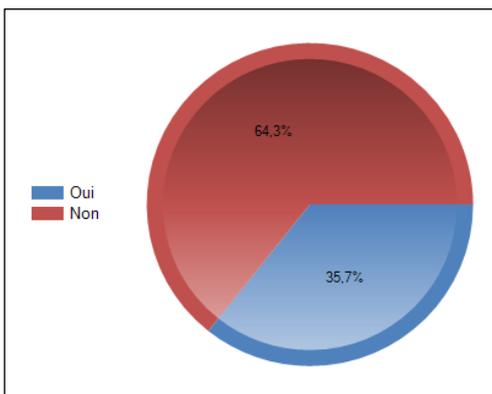


Sur les 50 familles qui ont répondu à cet item, **98%** des familles sont satisfaites de l'accueil périscolaire de Diusse et Garlin.

Si vos enfants ne fréquentent pas cet accueil, quelles en sont les raisons ? (28,2 % de réponses)



Vos enfants fréquentent-ils un centre de loisirs ?



Les centres fréquentés sont ceux de Garlin, Montardon, Morlaàs, des Luys en Béarn (activités jeunesse?)

94% des familles sont satisfaites des propositions des centres de loisirs.

Si vos enfants ne fréquentent pas cet accueil, quelles en sont les raisons ? (36,3% de réponses)



Des remarques sont formulées par les parents :

- ouvrir un centre orienté pour les 11-16 ans (2 familles)
- mieux communiquer sur le programme du centre de loisirs (1 famille)
- les tarifs sont trop élevés (en particulier les sorties, revoir le forfait d'accueil du matin, du soir ?), prévoir des tarifs spéciaux (agents), forfait pour la journée d'accueil (4 familles)
- revoir les horaires d'ouverture et de fermeture du centre 7h30-18h30, donner la possibilité aux familles de récupérer leurs enfants à 13h30 ou 14h, après le repas et/ou avant. (4 familles).

6 enfants fréquentent les stages multi-activités proposés par la communauté de communes des Luys-en-Béarn.

• La relation au territoire et participation à la vie locale

Des informations obtenues par le biais des établissements scolaires et lors de dis

Comment obtenez-vous des informations ?	Effectifs	% Rep.
A l'école, au collège, au lycée...	82	84,5%
Par des discussions entre parents	53	54,6%
Par internet	34	35,1%
A la mairie	8	8,2%
Sur le site internet municipal ou intercommunal	6	6,2%
Dans une structure, une association	5	5,2%
Dans le bulletin municipal ou intercommunal	4	4,1%
Autre	4	4,1%
Au forum des associations	3	3,1%
Total	97	

Plus de **36,9%** des familles disent ne pas être bien informées.

40% des familles déclarent que leur(s) enfant(s) ont eu l'occasion de participer à la vie de la commune et/ou du territoire.

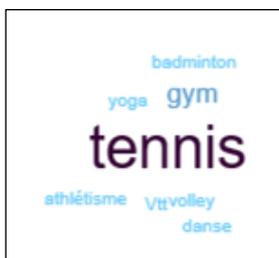
Les actions évoquées : participation aux fêtes de village, de l'école, de la médiathèque, rassemblements sportifs, journée Nelson Paillou, participation aux comités d'organisations des fêtes locales...

• Les attentes

Des familles plébiscitent les activités sportives, culturelles, autour de l'environnement et du multimédia

Selon vous, quelles sont les activités à développer sur votre commune ou sur les communes adhérentes du territoire ?	Effectifs	% Rep.
Des activités sportives	25	56,8%
Des activités culturelles	20	45,5%
Des activités autour de l'environnement	17	38,6%
Des activités autour du multimédia	14	31,8%
Des lieux d'accueil pour les enfants et les jeunes	10	22,7%
Des événements	6	13,6%
Autre	3	6,8%
Total	44	

Quelques activités à développer proposées par les familles :



Des demandes fortes d'informations sur les loisirs qui existent sur le territoire et la communauté de communes :

Si non, sur quoi souhaitez-vous plus d'informations ?	Effectifs	% Rep.
Les activités proposées	31	68,9%
Les loisirs existants sur la communauté de communes	29	64,4%
Les tarifs et les aides financières	26	57,8%
Les horaires et périodes de fonctionnement	16	35,6%
Autres	2	4,4%
Total	45	

Les propositions formulées par les familles pour que les enfants puissent davantage participer à la vie sont les suivantes :

- créer des structures pour les jeunes et développer des activités et de l'information.
- 6 familles pensent qu'il est nécessaire de créer un espace pour les jeunes, type club, MJC, maison pour tous, centre culturel..., indépendant du centre de loisirs pour les 11-19 ans,
- 10 familles souhaiteraient voir se développer des concerts et du théâtre pour les jeunes,
- créer des « ateliers jeunes » pour que les jeunes réalisent de petits travaux de rénovation durant l'été,
- créer une structure de jeunes animés par eux, pour eux,
- améliorer le transport public (régularité) pour permettre aux jeunes d'être plus autonomes,
- aménager des aires de jeux pour les plus grands (type citystade, city parc..).

D'autres suggestions sont faites :

- *ouverture du centre de loisirs de Garlin en août,*
- *assouplir les entrées et les sorties des enfants au centre de loisirs,*
- *proposer des menus végétariens à la cantine,*
- *réhabiliter le terrain de tennis et couvrir la piscine,*
- *prévoir l'accompagnement des enfants au CMP de Garlin ou vers les activités.*

Annexe 2 : Enquête sur les besoins des jeunes

11-15 ans

Syndicat des écoles de la région de Garlin

29 mars 2018

Version consolidée du 12 juillet 2022



L'analyse des besoins des jeunes (11-15 ans) – enquête janvier 2018

Cette partie présente les résultats issus du traitement statistiques des questionnaires remplis par les jeunes (11- 15 ans) au mois de janvier 2018.

Le questionnaire a été diffusé via le collège de Garlin (**279** élèves dont 22% de familles boursières).

Ce qui représente **33%** de réponses au regard du nombre de collégiens.

Il s'agit de préciser :

- X l'organisation de leurs loisirs
- X leur situation face aux déplacements et à l'information
- X les besoins et les attentes face aux offres existantes
- X leurs modes de participation à la vie locale
- X leurs attentes.

Pour les nuages de mots-clés : les principales idées sont établies à l'aide de l'analyse lexicale et sémantique. Ces idées générales sont illustrées par le nuage des mots-clés les plus fréquents (la taille indique la fréquence).

94 jeunes ont répondu au questionnaire

Qui es-tu ?

	Effectifs	% Obs.
une fille	46	48,9%
un garçon	48	51,1%
Total	94	100%

Quel âge as-tu?

	Effectifs	% Rep.
11 ans	2	2,5%
12 ans	39	49,4%
13 ans	23	29,1%
14 ans	15	19%
Total	79	100%

Taux de réponse : 84% Non-réponse(s) : 15

Dans quelle commune habites-tu?

	Effectifs	% Rep.
aubous	0	0%
aydie	2	3,6%
baliracq	2	3,6%
boueilh	4	7,1%
burosse	0	0%
castetpugon	3	5,4%
conchez	1	1,8%
diusse	1	1,8%
garlin	30	53,6%
mascaraas	1	1,8%
moncla	2	3,6%

mont-disse	1	1,8%
mouhous	0	0%
portet	1	1,8%
ribarrouy	1	1,8%
tardousse	0	0%
taron	3	5,4%
vialer	4	7,1%
Total	56	100%

Taux de réponse : 59,6% - Non-réponse ou jeunes habitants en dehors des communes citée(s) : 38

95,7% des élèves qui ont répondu sont demi-pensionnaires.

Les loisirs des jeunes

Pour toi, les loisirs c'est quoi?

	Effectifs	% Obs.
se détendre	36	38,3%
s'amuser	82	87,2%
se retrouver entre copains/copines	65	69,1%
sortir de chez soi	47	50%
se défouler	51	54,3%
pratiquer des activités	60	63,8%
apprendre de nouvelles choses	27	28,7%
pratiquer des activités en famille	29	30,9%
faire de nouvelles rencontres	33	35,1%
participer à des projets	18	19,1%
ne rien faire	11	11,7%
autres, précise	12	12,8%
Total	94	100%

74,2% des jeunes pratiquent des activités dans un club ou une association.

81,9% des jeunes déclarent pratiquer une à deux activités sportives

Les communes où se déroulent les activités sportives : Taron pour le football, Mascaraas et Vialer pour l'équitation et Garlin pour tous les autres sports.

danse guitare
musique
cinéma
médiathèque

30,9% des jeunes déclarent pratiquer une à deux activités culturelles et/ou fréquenter un établissement culturel.

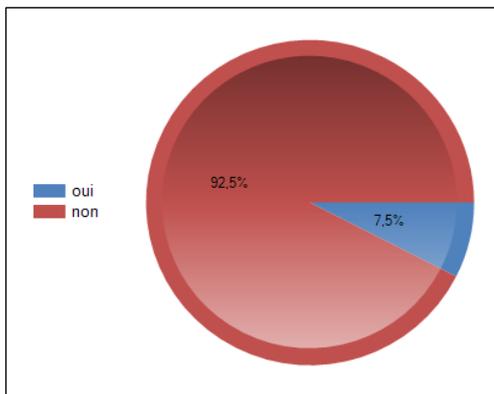
Les communes où se déroulent les activités culturelles : Garlin uniquement.

pelote
kayak ski karaté
équitation
handball natation foot cirque judo
basket rugby
danse gymnastique tennis

Pratiques citées en première activité culturelle

Pratiques citées en première activité sportive

Vas-tu dans un centre de loisirs?



Avec un taux de réponse de **98,9%**, les 11-15 ans plébiscitent très peu le centre de loisirs.

7 jeunes fréquentent le centre de loisirs de Garlin avec comme motivation : découverte d'activités et stages multiactivités. Il semble que les jeunes associent le centre de loisirs aux activités jeunesse proposées par la communauté de communes des Luys en Béarn . Parmi les motivations exprimées sur la non-fréquentation, on peut noter le fait de rester seul (et d'être grand !)(28%), avec les parents ou les grands-parents (20,8%), pas d'envies (20,8%).

Vas-tu dans une autre structure de loisirs (espace de jeunes, foyer de jeunes, association de jeunes..)?

95,5% ne fréquentent pas d'autres structures de loisirs aux motifs qu'ils n'ont pas envie (31,6%), n'aiment pas (12,3%), n'ont pas le temps (13%), et restent seuls (12,5%).

Que souhaites-tu?

Taux de réponse : 83%	Effectifs	% Rep.
être aidé(e), dans ta scolarité	26	33,3%
participer à des animations (sorties, tournois, spectacles)	58	74,4%
pouvoir discuter sur des sujets liés à la santé (alimentation, drogues, sexualité...)	25	32,1%
échanger sur des sujets d'actualités	35	44,9%
être accompagné pour monter des projets (actions de solidarité, manifestations culturelles ou sportives)	32	41%
autres chose, précice	3	3,8%
Total	78	

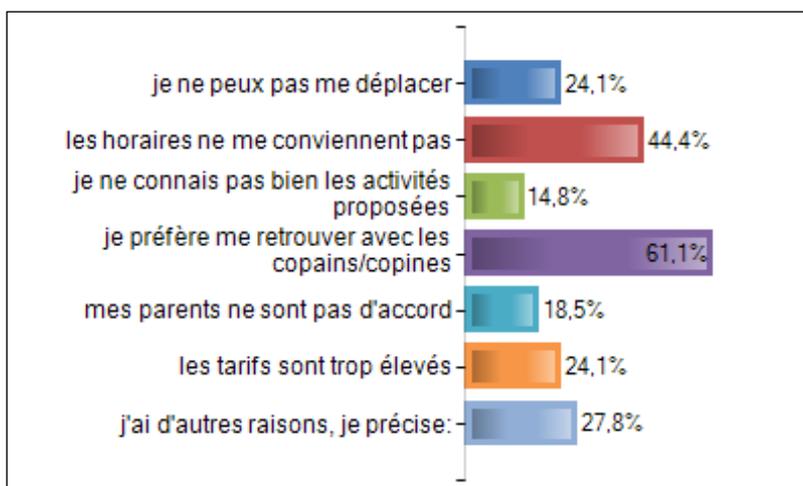
Une grande partie des jeunes souhaite participer à des animations collectives.

Les autres raisons exprimées se traduisent par les mots-clés suivants:

Découvrir l'environnement, être dans une association, rigoler entre copains.

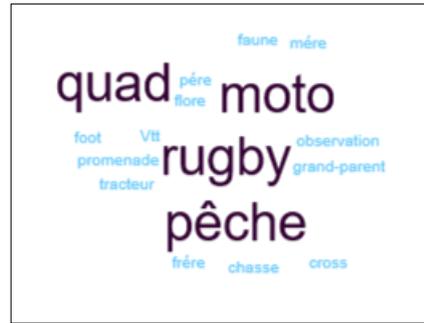
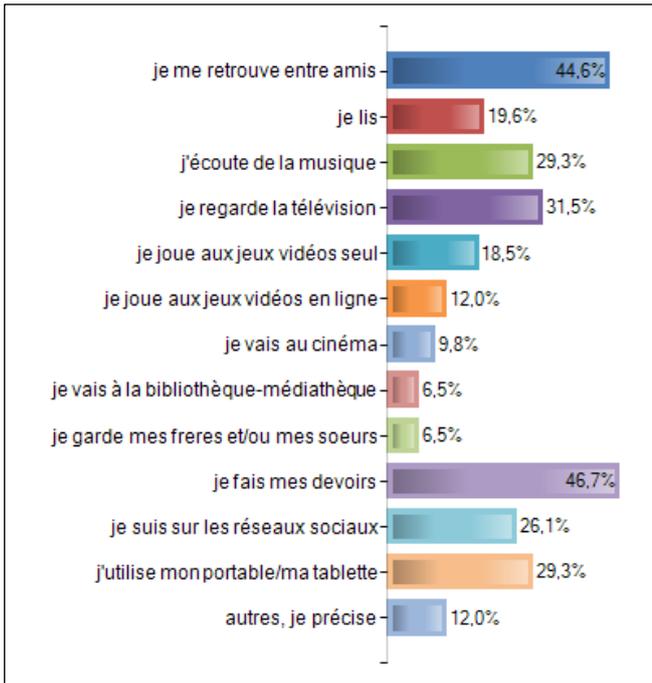
Si tu ne pratiques pas d'activités organisées, quelles en sont les raisons?

En dehors des comment



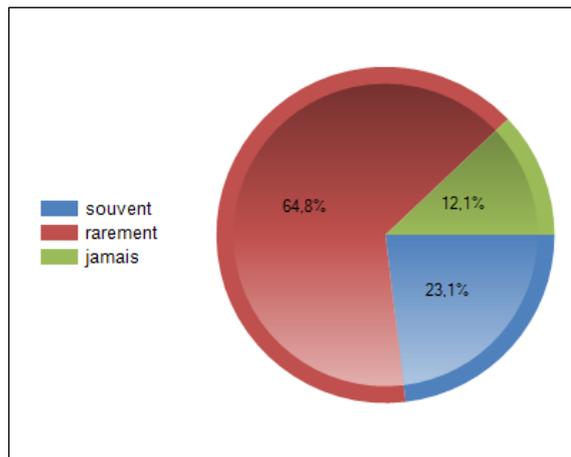
activités organisées,

occupes-tu ton temps libre?

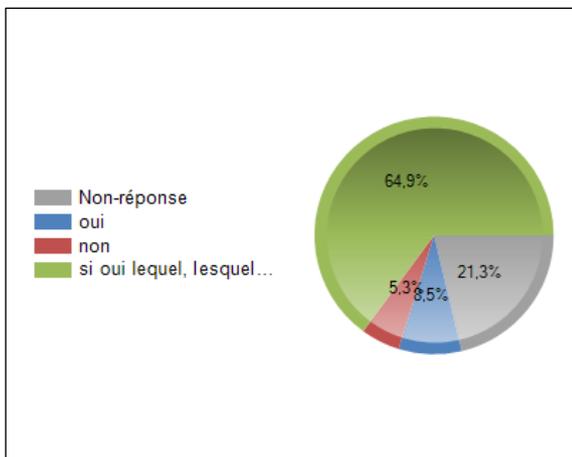


Les autres activités citées

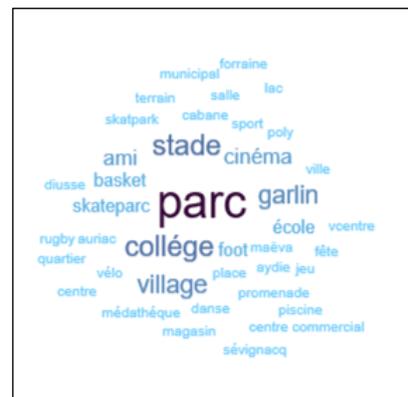
T'arrive-t-il de t'ennuyer durant ton temps libre?



Existe-t-il un lieu ou des lieux où tu te retrouves avec tes ami(e)s?



Quels sont les lieux les plus fréquemment cités pour se retrouver entre ami(e)s?



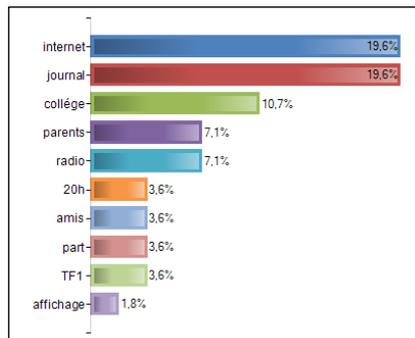
Les jeunes se retrouvent dans **88,9%** sur Garlin.

L'information

As-tu le sentiment d'être bien informé(e) de ce qui se passe sur le territoire?

	Effectifs	% Rep.
oui	65	73%
non	24	27%
Total	89	100%

Où vas-tu chercher l'information?



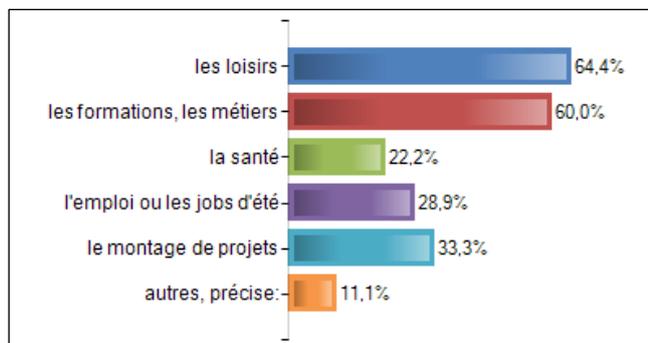
43,8% des jeunes souhaitent être davantage informés.

Si oui, l'information porterait sur quoi?

Les autres informations recherchées par les jeunes concernent: l'histoire, les découvertes, les évènements, les polysports...

On remarque néanmoins qu'en fonction des sujets recherchés, les supports utilisés sont différents:

- Pour les loisirs: internet et le journal sont utilisés de façon équivalente,
- pour les formations et les métiers : internet utilisé en priorité,
- pour la santé : internet est utilisé en priorité,
- emplois et jobs d'été : collège et internet,
- montage de projets : internet.



est

Comment souhaiterais-tu obtenir des informations?

	Effectifs	% Rep.
Par le collège	50	31,6%
Sur un site internet	28	17,8%
Par mail/sms	13	8,2%
Par les réseaux sociaux*	19	12,1%
Par une brochure dans ta boîte aux lettres	24	15,3%
Dans un bulletin municipal	9	5,6%
Sur le site internet municipal ou intercommunal	8	5%
autres **	7	4,4%
Total	158	100%

*les reseaux sociaux cités: snapchat, instagram, twitter, facebook, youtube

**télévision, journal, parents

• Les relations des jeunes au territoire

Comment te déplaces-tu pendant ton temps libre?

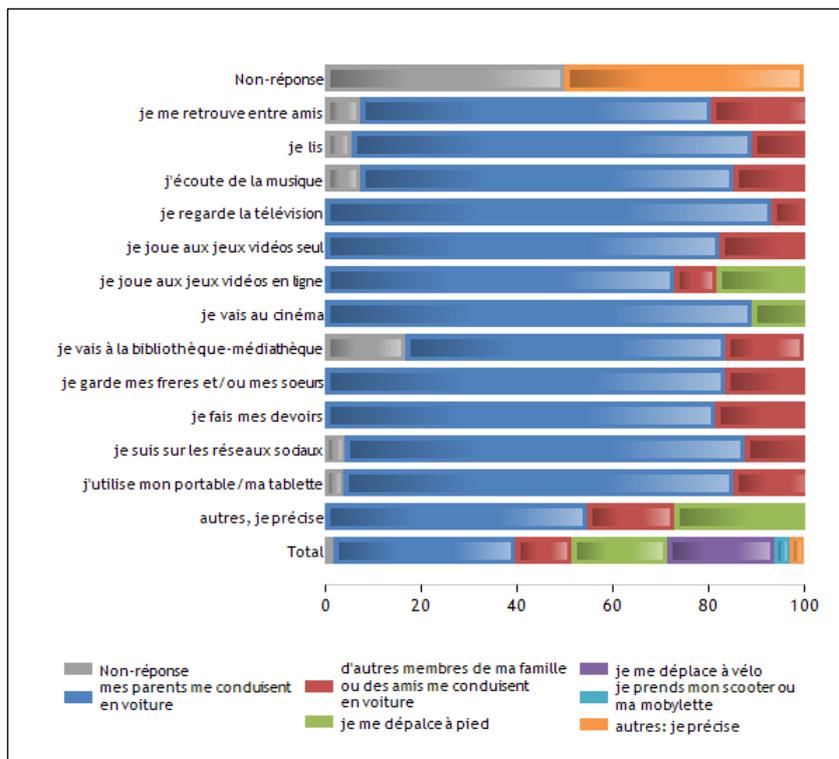
	Effectifs	% Rep.
mes parents me conduisent en voiture	73	81,1%
d'autres membres de ma famille ou des amis me conduisent en voiture	23	25,6%
je me déplace à pied	38	42,2%
je me déplace à vélo	43	47,8%
je prends mon scooter ou ma mobylette	6	6,7%
autres: je précise*	7	7,8%
Total	90	

* bus et motos

Es-tu satisfait de cette situation?

	Effectifs	% Rep.
oui	76	90,5%
non	5	6%
si non pourquoi?	3	3,6%
Total	84	100%

En dehors des activités organisées, comment occupes-tu ton temps libre? / Comment te déplaces-tu pendant ton temps libre?

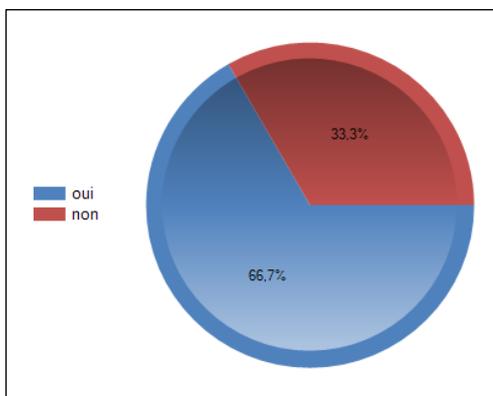


Cite-nous les lieux où tu aimerais te rendre plus facilement.

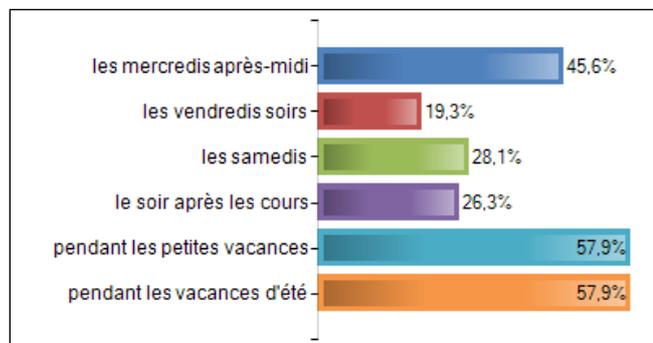


Les attentes

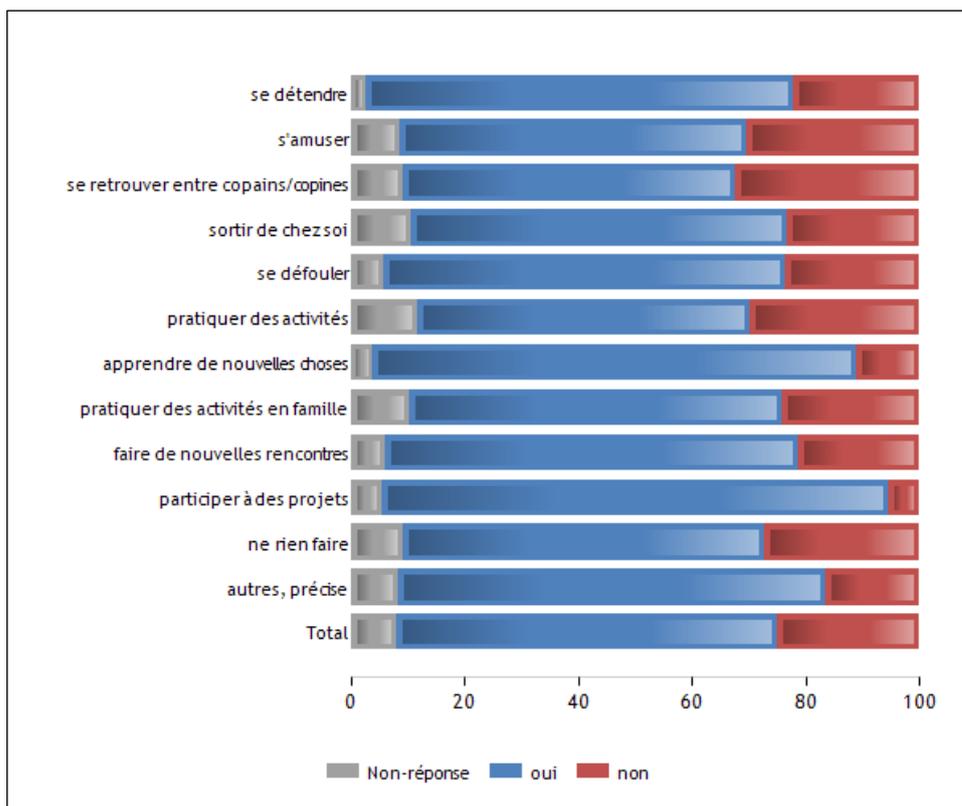
Penses-tu qu'il soit nécessaire de proposer davantage d'activités pour les jeunes ?



Si oui, quand?



Pour toi, les loisirs c'est quoi? / Penses-tu qu'il soit nécessaire de proposer davantage d'activités pour les jeunes?



Quelles activités culturelles?

culture générale
 danse modern jazz
 musée site archéologique
 théâtre découverte visite
 pêche historique
 bâtiment historique
 château

Mots clés indifféremment filles-garçons

Quelles activités musicales?

violoncelle
 concert

Mots clés

Activités plébiscitées:

(certains ont proposé plusieurs items)	% Rep.
Activités culturelles	8,5%
Activités musicales	6,4%
Activités multimédias	16%
Activités autour de l'environnement	12,8%
Activités scientifiques et techniques	26,6%
Séjours de vacances	39,4%

Quand serais-tu disponible pour pratiquer ces activités?

	Nb Occurrences	% Obs.
vacances	25	31,6%
lundi	1	1,2%
mercredi	10	12,6%
jeudi	1	1,2%
vendredi	3	3,8%
samedi	6	7,6%
dimanche	5	6,3%
weekend	4	5%
matin	1	1,2%
midi	8	10,1%
soir	7	8,9%
NSP	3	3,8%
jamais	5	6,3%
Total	79	100%

Besoins des jeunes sur le temps périscolaire (11-15 ans) – enquête mars 2021

Cette partie présente les résultats issus du traitement des questionnaires remplis par les familles des jeunes (11- 15 ans) au mois de mars 2021, avant l’ouverture de l’Espace Jeunes en accueil périscolaire.

Au début du mois de mars, un questionnaire a été distribué par mail aux familles de collégiens de Garlin et d’enfants scolarisés en CM2 dans les écoles de Garlin, Diusse et Boueilh.

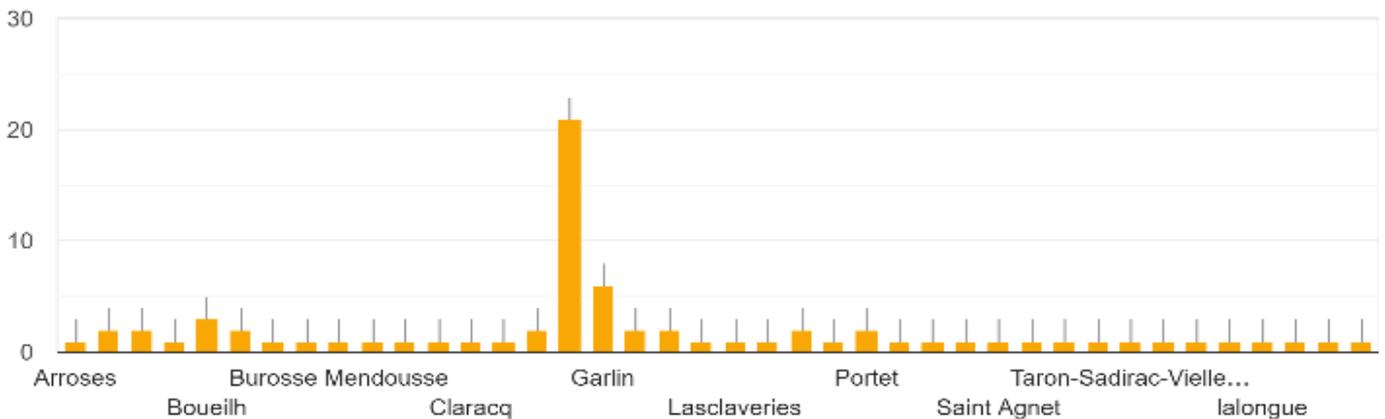
Il avait pour but de diagnostiquer les besoins des familles lors d’une ouverture de l’espace jeunes sur les temps périscolaires. En effet, cette offre de service étant nouvelle, nous nous devons de l’adapter au mieux.

75 réponses différentes ont été recueillies.

L’intérêt des réponses se trouve dans la diversité de la provenance des familles. En effet, comme on peut le voir dans le graphique ci-dessous, les réponses ne concernent pas que des personnes domiciliées sur Garlin, mais sur diverses communes alentours.

Dans quelle commune habitez-vous?

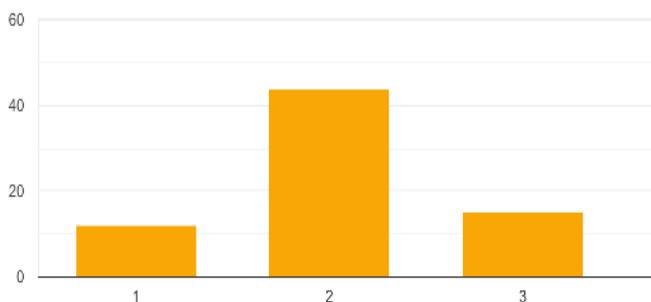
75 réponses



Les familles représentées dans le sondage sont composées pour la plupart de deux enfants (58,7%) avec une majorité ayant un enfant scolarisé en élémentaire et un autre au collège. Cette statistique est intéressante dans la mesure où les cadets représentent des utilisateurs potentiels du service dans les années à venir.

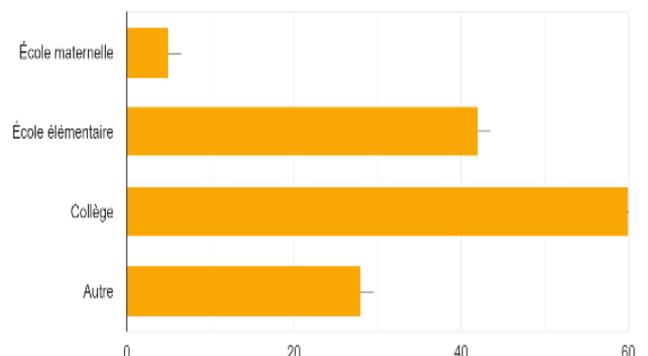
Combien d'enfants avez-vous?

75 réponses



Dans quel établissement sont-ils scolarisés?

75 réponses

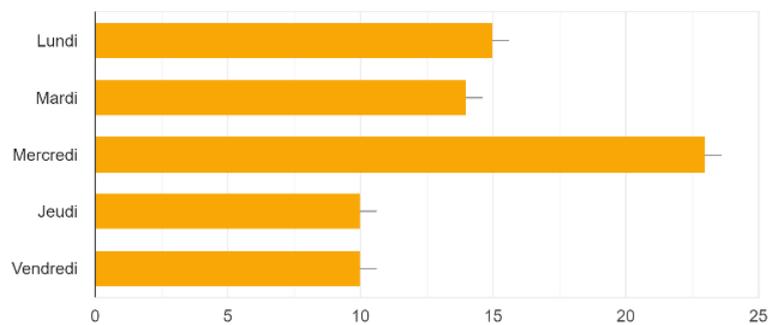
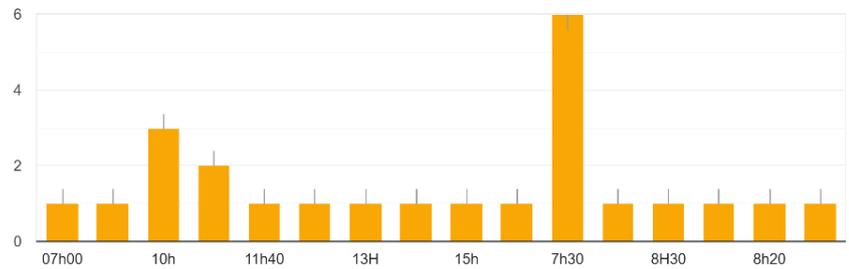


Nous les avons ensuite interrogées sur le fonctionnement de l'Espace Jeunes lors des temps périscolaires avant et après les cours. En effet, afin d'être le plus efficace possible et pour ne pas positionner des agents inutilement, il était important de connaître concrètement les nécessités des parents dans l'optique d'ouvrir prochainement. Nous avons donc dissocié l'accueil du matin, et celui du soir. Pour ces deux temps, les mêmes questions ont été posées.

À la question « *Votre enfant est-il susceptible de fréquenter l'espace jeunes ?* » le matin, le non est majoritaire (64%) contre 36% de réponse positive. Cette majorité marquée est sûrement dû à l'utilisation des transports scolaires qui n'arrive que pour le début des cours à 8h30. Ces familles-là n'aurait donc pas besoin du service. En revanche, 27 familles seraient susceptibles de fréquenter l'espace jeunes le matin avant les cours et ce dès 7h30, comme nous pouvons le voir sur le graphique ci-contre, jusqu'à 8h30.

Si oui, à partir de quelle heure?

24 réponses



Quant aux jours d'ouvertures, les demandes sont assez homogènes mais une tendance majoritaire se dessine plus autour du mercredi.

Concernant les réponses pour l'ouverture de l'accueil le soir après les cours, la tendance est totalement inversée. En effet, sur les 75 réponses recueillies, 47 familles se disent susceptibles d'utiliser le service contre 28 se disent non intéressées.

Il faut savoir que les cours terminent habituellement à 17h. Mais il peut arriver que, ponctuellement, certains jeunes terminent leur journée de cours à 16 h pour diverses raisons : agencement de l'emploi du temps, professeur absent, projets menés au sein du collège, etc... Les autorisations de sorties seront un paramètre à prendre en compte lors de la construction du fonctionnement de l'espace et du règlement intérieur. Dans le même sens, le collège pourrait être associé afin de nous aider à construire les conditions d'ouverture et en nous apportant des informations plus précises sur les habitudes des collégiens.

Pour les soirées en semaines, il se dessine une tendance pour une ouverture entre 16h et 18h30. En ce qui concerne les mercredis, les cours finissant à 12h30, il y aurait une nécessité d'ouverture après les cours.

Deux possibilités s'offrent à nous :

- à partir de 13h30 ou 14h jusqu'à 18h30 avec restauration au self du collège.
- à partir de 12h30 jusqu'à 18h30 avec restauration à l'espace jeunes avec pique-nique ou gamelle à réchauffer.

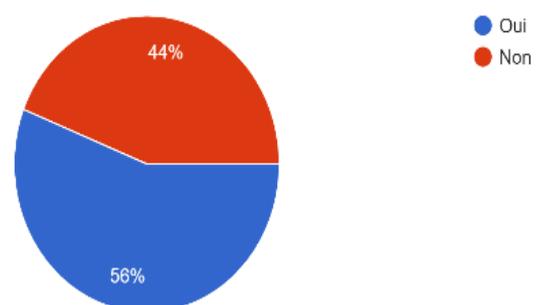
Quant aux jours d'ouvertures, ici encore les besoins restent assez répartis dans la semaine, mais on peut noter une forte demande pour le vendredi soir (24 réponses).

Nous avons aussi questionné les parents quant à la mise en place d'une aide aux devoirs sur les temps périscolaires.

Souhaiteriez-vous qu'une aide aux devoirs soit mise en place?

75 réponses

En effet, les temps d'accueils pourraient permettre aux jeunes de faire leurs devoirs et d'être aidés par les animateurs. De plus, ils disposeront du matériel informatique nécessaire leur permettant d'accéder aux ressources dont ils ont besoin. Or les avis sont assez partagés, comme on peut le voir sur le graphique ci-contre, avec quand même une légère tendance en faveur de la mise en place de l'aide aux devoirs.



Nous souhaitons aussi évoquer très succinctement le temps extrascolaire et notre communication autour des activités proposées.

Dans le but d'améliorer notre visibilité et d'attirer le plus grand nombre de jeunes, il est important de savoir si les supports de communication (AJEUNDA, mail) arrivent bien jusqu'aux familles.

Si l'on en croit les réponses rendues, 60% des familles interrogées estiment la communication du Syndicat suffisante. Or nous notons tout de même une belle marge de progression avec les 40% des familles qui trouvent notre communication insuffisante.

Nous nous sommes aussi interrogés sur le support de communication. En effet, avant la crise sanitaire, le programme d'animation était distribué directement aux jeunes dans la cour du collège. L'Ajeunda étant un petit carnet au format A5, la distribution était facilitée. Cependant nous avons dû repenser nos méthodes de communication. Nous nous sommes donc grandement appuyés sur les outils numériques à notre disposition : envoi par mail, ou bien par ProNote (avec la collaboration de Mme MALATERRE, CPE du collège de Garlin).

Or, nous avons demandé aux familles quels outils ils privilégieraient au quotidien pour recevoir les informations. En grande majorité l'envoi par mail ou par ProNote serait à privilégier. Cependant, certains souhaiterait que les informations soient transmises par le biais du site internet du SIVOS ou encore par SMS.

Enfin, nous avons laissé aux parents la possibilité de nous faire librement des propositions. Plusieurs options pourraient être étudiées :

- Faire de l'Espace Jeunes un lieu pour des actions ponctuelles d'éducation populaire
- La possibilité de travailler le mercredi après-midi
- Envisager un partenariat avec la ludothèque sur des actions autour des jeux de société
- Contrôler, surveiller et accompagner les jeunes lors des accès Internet